

## Implémentation du projet Royal visant la généralisation de la protection sociale

*Hassan Boubrik : C'est plus qu'un chantier,  
c'est une véritable révolution sociétale*



Lire page 4

### Rencontre sur "Le parcours de l'USFP entre participation et opposition"

La Commission des affaires politiques, institutionnelles et des droits de l'Homme émanant du Conseil national et la Commission politique issue de la Commission préparatoire du 11<sup>ème</sup> Congrès national du parti organisent une rencontre sur «Le parcours de l'USFP entre participation et opposition». Cette conférence est prévue samedi 4 décembre à partir de 10 heures au siège central du parti à Rabat.

A noter que cette rencontre se tiendra en modes présentiel pour les intervenants et distanciel pour les invités.



### Khadouj Slassi

*Le domaine de l'enseignement  
n'est ni une arène, ni un  
lieu de surenchères*

Page 2

### El Hassan Lachguar

*La logique d'une vision  
stratégique claire et intégrée  
fait défaut à l'action  
du gouvernement*

Page 3

*Le Onze national annonce  
la couleur d'entrée  
Victoire avec l'art et la manière  
devant l'EN palestinienne*



Page 23

# Khadouj Slassi : *Le domaine de l'enseignement n'est ni une arène, ni un lieu de surenchères*

## Actualité



La Commission de l'enseignement, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants a examiné, mercredi, les nouvelles conditions d'accès aux concours des cadres des académies, en présence du ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa.

Prenant part à cette rencontre, le député itihadie Khadouj Slassi s'est d'abord demandé, lors de son allocution, si «le gouvernement a pris la peine de réfléchir à l'impact de cette décision». «Après des années compliquées, le peuple marocain attendait de ce gouvernement des signaux forts, synonymes d'espoir et qui redonnerait confiance aux citoyens en la politique et les politiciens», ajoutant que «Parce que les slogans affichés et scandés lors des campagnes électorales semblaient prometteurs, alléchants et séduisants a-t-elle souligné. Si les Marocains avaient bel et bien perdu toute confiance en ce qui concerne le processus électoral et les responsables politiques, la précarité, les attentes pressantes, en plus des déséquilibres économiques, sociaux et psychologiques engendrés par la pandémie n'ont laissé aux citoyens d'autre choix que de prendre des risques et d'accorder leur confiance aux partis politiques». Et de préciser : «Dans des circonstances difficiles et exceptionnelles, bercés d'illusions, les Marocains se sont rendus aux urnes et ont donné la victoire à trois partis qui ont formé la majorité dans les conditions connues».

La députée socialiste qui est également secrétaire nationale de l'Organisation socialiste des femmes itihadies (OSFI) a, en outre, souligné, en s'adressant au ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, que «tout le monde

est d'accord sur la nécessité d'améliorer le système éducatif dans son ensemble. D'abord sur les plans des programmes et des méthodes mais également au niveau de l'approche pédagogique, des dispositifs didactiques, de la formation des enseignants, de l'attractivité, de l'infrastructure, des systèmes de prime de rendement et de performance, basé sur la compétence et non sur l'ancienneté».

«Nous sommes également d'accord sur l'importance du critère de la qualité dans le choix et la sélection des personnes les plus appropriées pour exer-



*Vous avez fixé à 30 ans l'âge maximal d'accès aux concours mais qu'avez-vous prévu et qu'avez-vous préparé pour les plus de 30 ans ? Que fera l'Etat social de ses enfants âgés de plus de 30 ans ? Et depuis quand l'âge fait partie des critères de qualité et d'éligibilité ?*

cer cette profession. Il est inconcevable qu'une tâche aussi lourde, comme l'enseignement, soit assignée à des personnes non-qualifiées, sans même tester leurs capacités et sans mettre leurs préparations psychologiques et pédagogiques à l'épreuve», a-t-elle précisé. «Nous sommes parfaitement conscients de l'importance de l'école, publique comme privée, et nous considérons que l'enseignement est le principal point de départ pour la réforme sociale», a indiqué la députée itihadie. Et de poursuivre : «Nous sommes d'accord avec vous M. le ministre sur le fait qu'il existe un sérieux problème au niveau de la mise en œuvre de la réforme mais nous ne soutenons pas l'idée que nous n'ayons pas besoin d'une vision claire et structurée».

«Nous avons élaboré une charte de l'éducation et de la formation sans exploiter ses prérogatives et son essence. Nous avons mis en place un plan d'urgence pour l'enseignement sans effet aucun. Nous avons également une loi-cadre et un conseil supérieur de l'enseignement», a-t-elle rappelé, avant de s'interroger sur les raisons qui ont toujours bloqué la réforme de l'enseignement. «Parce que nous lions la vision aux mécanismes, modalités et délais de la mise en place», a-t-elle indiqué. «Cette mise en place a besoin de fournir les conditions appropriées, de prendre en compte les contextes et de choisir le moment idéal pour assurer la mise en œuvre d'une telle ou telle vision et afin de garantir son succès», a-t-elle fait savoir. «Est-ce que vous avez pensé à tout cela, M. le ministre, avant de prendre ces décisions à la surprise de tout le monde ? Avez-vous anticipé l'impact d'une telle décision ? Avez-vous assuré les conditions nécessaires pour la réussite de toute réforme, si l'on considère qu'il s'agit vraiment d'une réforme ?»,

s'est demandé Mme Slassi. «Il est de votre intérêt en tant que gouvernement et de notre intérêt en tant que représentants du peuple que la réforme réussisse, mais vous n'avez pas choisi le bon moment, ni la procédure adéquate, comme vous n'avez aucune logique pour faire preuve de persuasion», a-t-elle martelé. «Vous avez évoqué, M. le ministre, l'importance de l'attractivité dans l'école, mais sachez que votre gouvernement a, lui aussi, besoin d'être attractif, non seulement envers le parlement mais surtout envers le peuple», a clamé la secrétaire nationale de l'OSFI. «Des milliers de Marocaines et de Marocains se préparaient pour ce concours, sur les plans psychologique et cognitif, avant même votre arrivée au gouvernement. Ils entretenaient de grands espoirs et vous avez tout simplement mis fin à toutes leurs espérances. Vous avez brisé l'espoir avant d'anéantir la profession !», a-t-elle martelé.

«Vous avez fixé à 30 ans l'âge maximal d'accès aux concours mais qu'avez-vous prévu et qu'avez-vous préparé pour les plus de 30 ans ? Que fera l'Etat social de ses enfants âgés de plus de 30 ans ? Et depuis quand l'âge fait partie des critères de qualité et d'éligibilité ?», a-t-elle lancé à l'adresse du ministre.

«En tant que militants avant d'être parlementaires, nous sommes conscients, sans avoir besoin de recevoir de leçon de quiconque, que le domaine de l'enseignement n'est ni une arène, ni un lieu de surenchères. On ne peut pas l'améliorer avec une opposition aveugle et têtue ou en l'absence d'objectivité chez une majorité qui n'accepte pas les critiques», a tenu à rappeler la députée socialiste, avant de conclure : «L'enseignement est l'affaire de toute une nation».

Mehdi Ouassat

El Hassan Lachguar invité d'Al Oula et de l'ENS de Tétouan

# La logique d'une vision stratégique claire et intégrée fait défaut à l'action du gouvernement

Le député ittihadi, El Hassan Lachguar, est allé droit au but lors de son passage mardi 30 novembre dans l'émission « Chabab Fi Al Wajih » (Jeunesse sur le front) sur la chaîne Al Oula pour débattre du projet de loi de Finances 2022.

« Certes, le gouvernement est numériquement fort, mais il ne dispose pas de visions claires », a mis en avant le député socialiste lors de cette émission avant de souligner que « de gouvernement travaille avec la logique de la tactique, c'est-à-dire avec des mesures limitées et court-termistes, et non pas avec la logique d'une vision stratégique claire et intégrée ».

La cas du secteur de la santé en est la preuve. Selon le membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, le budget du secteur de la santé dans la nouvelle loi de Finances s'élève à 23 milliards de dirhams, soit une augmentation de 3% par rapport à celui de l'an dernier, tout en ajoutant que le programme électoral de l'USFP affirme que pour mettre en œuvre le programme de protection sociale, il est nécessaire de fixer un calendrier clair à même de augmenter le budget de ce secteur de 10%.

El Hassan Lachguar a également précisé que la pandémie a mis à nu plusieurs dysfonctionnements dont souffre le secteur de la santé dans notre pays, notamment en termes de structures hospitalières et de moyens logistiques, appelant le gouvernement à la valorisation des ressources humaines du secteur de la santé qui étaient en première ligne pour faire face à la crise sanitaire du Covid-19.

Pour lui, le gouvernement n'a pas œuvré à augmenter les postes budgétaires dans le secteur pour combler le déficit en termes de ressources humaines dans de nombreux hôpitaux de diverses régions et provinces. Ainsi, le nombre de postes budgétaires proposé dans le PLF 2022 ne dépasse pas les 5.500, c'est-à-dire le même que celui de la loi de Finances de l'année 2021.

El Hassan Lachguar a également fustigé le fait que le gouvernement ait fait fi de la plupart des amendements présentés par l'opposition concernant le PLF 2022, ajoutant qu'il a œuvré systématiquement et sans justifications acceptables à les rejeter, notamment ceux liés aux impôts sur la consommation et le revenu.

Il a critiqué certaines mesures et décisions gouvernementales qui ont contribué à la tension sociale, comme la décision du ministre de l'Éducation nationale de faire baisser à 30 ans l'âge maximum exigé pour pouvoir participer aux concours de recrutement d'enseignants et de cadres administratifs.

«Durant la campagne électo-



rale, nous avons entendu certains partis promettre une augmentation de salaires de 2.500 dirhams pour les enseignants contractuels et aujourd'hui vous voyez que la rue est en ébullition suite à la décision du ministre de l'Éducation nationale», a-t-il souligné.

Par ailleurs, lors d'un colloque national organisé par l'École normale supérieure de Tétouan en partenariat avec le Centre marocain d'études et de recherches en économie et développement durable (CMEREDD) sous le thème «Lecture dans la loi de Finances 2022», El Hassan Lachguar a tiré à boulets rouges sur l'Exécutif.

«Le Maroc fait face à de grands défis et ne peut pas aller vers l'avenir avec les mêmes visions et perceptions antérieures qui ont eu des conséquences très négatives sur la situation économique et sociale. Le gouvernement actuel navigue à vue, parce qu'il n'a pas tiré profit des circonstances et des contextes qui étaient en sa faveur», a souligné, à juste raison, le membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants. Et d'ajouter que «le nouveau gouvernement n'a pas mis à profit les données et circonstances qui étaient en sa faveur pour préparer une loi de Finances répondant aux aspirations et attentes des citoyens, mais il a plutôt persisté à maintenir de nombreux concepts et visions qui n'emboîtent plus le pas aux évolutions et défis auxquels fait face le pays ».

Le contexte général, selon El Hassan Lachguar, était favorable à l'action du gouvernement quant à proposer une loi de Finances répondant aux attentes des Marocains. Sur le plan international, le

monde est entré dans une phase de cohabitation avec la pandémie en ouvrant la voie à une relance économique internationale. Quant à la situation régionale, le député ittihadi a rappelé les percées diplomatiques du Royaume concernant la question du Sahara, ainsi que tous les accords de partenariat qui devraient inclure, pour la première fois et grâce à la diplomatie clairvoyante de S.M le Roi, nos provinces du Sud. En outre, sur le plan national, El Hassan Lachguar a souligné que le Maroc connaît une grande ouverture politique «puisque, depuis 1956, nous ne nous sommes pas mis d'accord sur un modèle de développement spécifique, mais grâce aux luttes des forces vives du peuple marocain, le pays a pu franchir avec succès de nombreuses étapes difficiles et parvenir à une situation politique démocratique», laquelle, a-t-il mis en exergue, «était favorable au nouveau gouvernement, qui n'a pas su en tirer profit d'une manière lui permettant de mettre en place des mécanismes et des politiques à même de favoriser le développement et la prospérité, comme c'était le cas du gouvernement de l'Alternace, qui avait rompu avec les conceptions et les perceptions qui prévalaient à l'époque et ayant constitué une entrave au développement économique et social du pays ».

Même s'il y a un consensus, a poursuivi le député socialiste, sur les objectifs définis dans la loi de Finances, «nous ne sommes pas d'accord sur les procédures et les mesures prises pour atteindre ces objectifs, car l'incertitude qui les entoure ne permet pas d'atteindre

ce à quoi tout le monde aspire ».

Le député ittihadi estime, en outre, que l'élaboration de la loi de Finances pour l'année 2022 est restée incomplète «car elle n'a pas pris en considération les rapports des instances de bonne gouvernance, le nouveau modèle de développement, les autres rapports des instances nationales et internationales, les recommandations des Assises nationales sur la fiscalité (tenues les 03 et 04 mai 2019 à Skhirat) visant à atteindre l'équité fiscale, ou encore la loi-cadre relative à la fiscalité dont l'objectif est l'incitation à l'investissement et l'élargissement de l'assiette fiscale. Or ce que nous constatons, c'est une loi de Finances qui augmente les impôts versés par les classes moyennes et en même temps diminue les impôts sur les grandes entreprises, et cela s'inscrit en faux contre les recommandations des Assises nationales sur la fiscalité et encourage l'évasion fiscale ».

Par ailleurs, El Hassan Lachguar a mis l'accent sur l'importance du secteur de l'éducation nationale, en général, et de l'enseignement préscolaire, en particulier, tout en tirant à boulets rouges sur le gouvernement, car la loi de Finances 2022 ne définit pas d'objectifs clairs pour développer ce secteur.

Selon lui, l'enseignement préscolaire est confié à des associations en vertu de contrats passés avec l'Etat, sachant que «cet enseignement est un service public et qu'il aurait été plus judicieux que l'Etat s'en charge au lieu de le laisser entre les mains des associations », a-t-il précisé lors de cette conférence à laquelle ont pris part deux parlementaires de la circonscription

de Tétouan et de Fnideq, en l'occurrence Hamid Eddarrak et Abdelnour El Hasnaoui.

L'intervention de Mohamed Assouli fut sur la même longueur d'onde. « La loi de Finances et le nouveau modèle de développement sont similaires, au niveau des titres et de la teneur, mais il n'y a pas la moindre similitude en termes de mise en œuvre et d'activation », a martelé Mohamed Assouli.

Là-dessus, il a souligné que la loi de Finances 2022 est une reproduction de celles du gouvernement précédent, tout en s'interrogeant : «Qu'est-ce que ce gouvernement a ajouté aux lois de Finances mises en œuvre durant l'époque de Saad Eddine El Othmani ? »

Il a affirmé que certaines hypothèses ont été avancées dans la préparation de la loi de Finances, comme celle concernant la récolte agricole estimée à 80 millions de quintaux de céréales, et l'ensemble du budget a été préparé en fonction de cette donnée, pour se demander comment, dans le cas d'un déficit pluviométrique, le gouvernement pourrait réagir face à cette situation. Idem pour la fluctuation des prix de butane et de pétrole au niveau des marchés mondiaux.

En ce sens, il a estimé que le gouvernement doit désormais penser à une loi de Finances rectificative, car il y aura un déficit pouvant atteindre 5,9 % du PIB, tout en soulignant que «des hypothèses sur lesquelles a été fondée la loi de Finances sont trompeuses et incapables de répondre aux ambitions et de relever les défis ».

Pour sa part, le chercheur en finances publiques Karim Lahrach a exprimé son souhait de voir le PLF mettre effectivement en application la loi-cadre portant réforme fiscale, dans le but d'atteindre l'équité fiscale, d'assurer l'égalité, et de mobiliser toutes les capacités fiscales pour financer les politiques publiques et réformer le système fiscal de manière à renforcer une gouvernance fiscale efficace et efficiente.

Il y a lieu de rappeler que le directeur de l'École normale supérieure de Martil, Zouheir El Amrani, avait souligné, au début de ce colloque, animé par Assim Ouakili Asraoui, que cet événement est l'occasion de poser un ensemble de questions aux experts à propos de la loi de Finances 2022 pour apporter des réponses satisfaisantes sur ce sujet qui intéresse l'opinion publique, tout en affirmant que le nouveau gouvernement fait face à de nombreux défis, et qu'il est tenu de trouver des solutions aux problématiques importantes, notamment celles concernant le volet social comme l'éducation, l'emploi et la santé.

Mourad Tabet

# Implémentation du projet Royal visant la généralisation de la protection sociale

**Hassan Boubrik : C'est plus qu'un chantier, c'est une véritable révolution sociétale**

La CNSS vient de lancer officiellement le processus d'extension de la protection sociale aux travailleurs non-salariés, lequel s'inscrit dans le cadre d'un projet Royal visant l'extension de la généralisation de la protection sociale à l'ensemble de la population marocaine», d'après le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Hassan Boubrik qui s'exprimait lors d'une conférence de presse tenue ce mercredi 1er décembre à Casablanca.

«C'est un projet ambitieux visant à positionner le Maroc parmi les pays les plus avancés en matière de protection sociale. Pour moi, c'est plus qu'un chantier, c'est une véritable révolution sociétale», a-t-il tenu à préciser.

Hassan Boubrik a également affirmé que la généralisation de la couverture sanitaire et sociale au Maroc est un chantier prometteur, basé sur un calendrier précis qui nécessite dans sa première phase l'intégration de nouveaux groupes à partir de décembre 2021, tout en ajoutant que le calendrier prévu concerne l'AMO (travailleurs non-salariés 2021/bénéficiaires du Régime d'assistance médicale 2022), la généralisation des allocations familiales (2022/2024) et la généralisation de la retraite et de l'indemnité pour perte d'emploi (2025).

Dans un premier temps, les bénéficiaires de ce chantier sont les personnes soumises à la contribution professionnelle unique, les commerçants et artisans tenant une comptabilité et les auto-entrepreneurs avant de passer à d'autres catégories socioprofessionnelles. «L'idée est que l'ensemble des travailleurs non-salariés soit intégré à l'assurance maladie obliga-

toire dès mars 2022», a mis en avant Hassan Boubrik, tout en précisant que le calendrier prévoit l'intégration, dès ce mois de décembre, des travailleurs non-salariés concernés par les décrets adoptés lors des deux Conseils de gouvernement du 17 et 25 novembre dernier.

Selon lui, la couverture médicale gérée par la CNSS passera de près de 9 millions de personnes (bénéficiaires et ayants droit) à une population avoisinant les 30 millions d'assurés.

«Les travailleurs non-salariés n'avaient aucune couverture jusqu'à présent, il fallait que ça change», a précisé Hassan Boubrik lors de cette conférence de presse. Et d'ajouter : «Il est inadmissible que près de 60% de la population marocaine n'ait toujours pas accès à l'Assurance maladie obligatoire (AMO)».

Pour rendre le processus de traitement des dossiers plus fluide, la CNSS opte pour la digitalisation des procédures, avec le déploiement d'un nouveau système d'information, mettant en place la dématérialisation totale des processus AMO dès mars 2022. «Notre objectif au sein de la CNSS, c'est de faciliter la vie à nos concitoyens», a fait savoir Hassan Boubrik.

Il a également précisé que «la CNSS est fortement mobilisée pour garantir la réussite de ce projet». Et d'ajouter : «Nous n'avons pas d'autre choix que de réussir, car il est dramatique que la majorité des citoyens marocains soient obligés de s'endetter dès qu'un aléa de la vie concernant la santé, une perte d'emploi, ou la retraite survient. Nous devons mettre en œuvre les moyens qu'il faut pour réussir».

Concernant la question de la tu-



elle du ministère de l'Economie et des Finances sur la CNSS, Hassan Boubrik a souligné que «le ministère de l'Economie et des Finances a toujours été présent, même lorsque la CNSS était sous la tutelle du ministère de l'Emploi. Il y avait en fait une double tutelle. C'est une décision gouvernementale (celle de rattacher la CNSS au ministère des Finances) et nous travaillons de concert avec le ministère. De toute façon, il est important que la CNSS puisse disposer des moyens nécessaires pour faire face aux défis opérationnels dans les prochains mois et années».

Pour sa part, Reda Benamar, directeur de communication et d'études à la CNSS, a précisé que des moyens importants ont été mis à la disposition

des travailleurs non-salariés afin d'assurer leur inscription et d'accomplir les démarches nécessaires à cet effet, en accédant soit au portail de la CNSS (www/macnss.ma), soit en appelant le centre d'appel au numéro 0520194040, ou en se rendant directement aux bureaux de proximité agréés par la CNSS, ou aux agences de la Caisse.

Concernant le réseau d'agences, Reda Benamar a souligné que la CNSS prévoit l'ouverture de 47 nouvelles agences pour passer à plus de 170 agences, dont celle de Sidi Ismail, qui sera inaugurée le 31 décembre 2021, tout en précisant que 45 nouvelles agences mobiles s'ajouteront aux autres 10 actuellement opérationnelles.

Après finalisation du processus d'immatriculation, les assurés recevront leur numéro d'immatriculation ainsi que le mot de passe pour accéder à leur espace privé sur le portail www.macnss.ma en vue de télécharger l'attestation d'immatriculation et de procéder à la déclaration des membres de leur famille, a-t-il dit.

S'agissant du traitement des dossiers de remboursement, le responsable a indiqué qu'il se fera au niveau des agences de la CNSS, soulignant la mise en place d'un plan pour instaurer des bureaux de proximité accrédités (2100 bureaux supplémentaires), outre le plan de développement basé sur la digitalisation des opérations liées à l'AMO à partir de mars 2022.

Mourad Tabet

## Journée internationale des personnes handicapées

# Vers une société plus inclusive

Célébrée le 3 décembre de chaque année, la Journée internationale des personnes handicapées se veut une occasion pour faire le point sur la situation de cette frange vulnérable de la population en vue de favoriser leur inclusion et leur pleine participation à la vie sociale.

La Journée, placée cette année sous le signe "S'engager à bâtir une société plus inclusive où toutes et tous peuvent développer et mettre à profit leur capacité", interpelle les efforts collectifs de tous les pays pour favoriser la participation sociale de cette frange sociale et renforcer son autonomie.

Dans un message à cette occasion, le Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres a demandé instamment à tous les pays de mettre pleinement en œuvre la Convention relative aux droits des personnes handicapées, d'accroître leur accessibilité et de sup-

primer les obstacles juridiques, sociaux et économiques qui entravent leur épanouissement.

"En cette Journée internationale des personnes handicapées, prenons l'engagement de construire un avenir durable, inclusif et juste pour toutes et tous, sans laisser personne de côté", a-t-il plaidé.

Au niveau national, le Maroc a toujours exprimé son engagement à promouvoir les droits des personnes handicapées, conformément aux recommandations de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Sur cette lancée, la Constitution de 2011 porte un intérêt majeur aux personnes en situation de handicap, notamment dans son article 34 stipulant que les pouvoirs publics élaborent et mettent en œuvre des politiques destinées aux personnes et aux catégories à

besoins spécifiques.

Il en va de même de l'adoption de la loi-cadre N° 97.13 relative à la protection et à la promotion des droits des personnes en situation de handicap, visant à consolider davantage l'engagement du Royaume en faveur de cette catégorie sociale.

Les objectifs de cette loi-cadre consistent en la détermination des principes de préparation et d'exécution par les autorités publiques des programmes, politiques, stratégies et plans dédiés aux personnes en situation de handicap, et l'adoption de nouveaux concepts en phase avec l'évolution que connaît le domaine du handicap.

En outre, une panoplie de projets structurants ont été réalisés par le ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la famille, comme la mise en place d'un fond d'appui à la cohésion sociale et le pro-

gramme national "villes accessibles" entre autres.

Dans une déclaration à la MAP, Ahmed Maouhoub, président de l'Association Rabie El Omor des handicapés, a relevé que son organisation "oriente, conseille et assure une assistance psychologique et sociale en faveur des personnes en situation d'handicap".

"En partenariat avec le Centre Mohammed VI des handicapés, de nombreuses personnes à besoins spécifiques ont bénéficié d'un nombre important d'activités notamment sportives", a-t-il souligné, ajoutant que les équipements du centre (piscine, terrains de foot, salles) ont été d'une aide précieuse pour l'épanouissement des bénéficiaires.

L'acteur associatif a souligné les rôles cruciaux que vont jouer le Nouveau modèle de développement et la

régionalisation avancée dans le domaine du handicap, exhortant les différentes parties prenantes à savoir les autorités, les organisations gouvernementales et la société civile à œuvrer de manière collective pour atteindre les objectifs escomptés.

Dans une note d'information publiée en 2017, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) indique que le nombre des personnes en situation de handicap s'élève à 1.703.424 personnes, avec un taux de prévalence de 5,1% au niveau national.

Sur ce nombre, 393.919 personnes souffrent d'une incapacité totale à effectuer au moins une des six activités de la vie quotidienne, soit 23,1% de la population en situation de handicap et un taux de prévalence de 1,2%.

Près de 51,7% des personnes à incapacité totale sont de sexe masculin et 55,6% vivent en milieu urbain.

## Listes électorales générales

## Le délai d'inscription expire le 31 décembre 2021



Le délai légal de soumission des demandes d'inscription aux fins de la révision annuelle ordinaire des listes électorales générales et celles des Chambres profes-

sionnelles, expirera le 31 décembre 2021.

Dans un communiqué, le ministre de l'Intérieur rappelle aux citoyens et citoyennes non-inscrits, répondant aux conditions exigées par la loi et âgés d'au moins 18 ans ou qui atteindront cet âge le 31 mars 2022, que le délai de dépôt des demandes d'inscription, prendra fin également le 31 décembre 2021.

Les électrices et électeurs ayant changé leur lieu de résidence principale doivent soumettre, avant cette date, leurs demandes d'inscription, précise-t-on de même source.

Ainsi, les citoyens et citoyennes concernés sont appelés à déposer leurs demandes de transfert d'inscription, en fonction de la situation, directement auprès des autorités administratives locales dont relève leur nouveau lieu de résidence ou via le site [www.listeslectorales.ma](http://www.listeslectorales.ma), ajoute le communiqué.

Pour les personnes exerçant dans les secteurs relevant des Chambres agricoles, les Chambres de commerce, d'industrie et de services, et des Chambres d'artisanat, ainsi que celles des pêches maritimes non-inscrites sur les listes électorales qui leur sont réservées et qui répondent aux conditions juridiques, le ministre souligne que le délai d'inscription expirera également le 31 décembre 2021.

Et de préciser que les professionnels inscrits dans les listes électorales, ayant changé leur activité ou le lieu où ils l'exercent sont appelés à déposer leur demandes d'inscription avant la même date.

A cet effet, poursuit le communiqué, les professionnels concernés doivent soumettre leurs demandes d'inscription et de transfert d'inscription aux bureaux des autorités administratives locales dont relève le lieu de leur activité professionnelle avant la fin de décembre, conclut le communiqué.

Participation du Maroc à la 26<sup>ème</sup> Conférence des Etats Parties à la Convention sur l'Interdiction des armes chimiques

Le Maroc a participé aux travaux de la 26<sup>ème</sup> Conférence des Etats Parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, qui devraient prendre fin aujourd'hui à La Haye.

L'ambassadeur, Représentant permanent du Maroc Abdelouhab Bellouki, conduit la délégation marocaine composée des représentants des départements impliqués dans la mise en œuvre de la Convention, dans le cadre de cette assemblée annuelle, qui constitue une étape clé pour les travaux de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Selon un communiqué de l'ambassade du Maroc à La Haye, cette session est marquée par l'examen de plusieurs points à l'ordre du jour, portant notamment

sur le suivi de la mise en œuvre des dispositions de la Convention, y compris par les différents programmes de renforcement des capacités des Etats membres, le budget-programme biennal de l'Organisation, au titre de l'année 2022-2023, le parachèvement du processus de destruction des stocks d'armes chimiques déclarés, les mesures pour la lutte contre la réémergence de la menace chimique et la réélection du directeur général de l'Organisation.

En sa qualité de président du Conseil exécutif de l'OIAC, M. Bellouki, a présenté à la Conférence un rapport sur les activités menées par le Conseil durant l'année 2021, ainsi qu'un rapport sur les travaux du Comité de l'OIAC chargé des relations avec le pays hôte.

Dans le cadre du débat général, le Représentant permanent du Maroc a réitéré la position de principe et l'attachement fort du Royaume aux objectifs de désarmement, de non prolifération et de lutte contre les armes de destruction massive, tout en réaffirmant le soutien sans faille aux objectifs de la Convention.

S'agissant du renforcement de la coopération entre l'OIAC et l'Afrique, l'ambassadeur Bellouki a souligné la nécessité de la mise en avant d'une coopération Sud-Sud, active et agissante, qui tienne compte des réalités spécifiques de chaque Etat Partie et de chaque sous-région. A ce titre, il a mis en exergue l'engagement du Royaume du Maroc pour l'optimisation de la collaboration entre les pays membres africains, notam-

ment à travers l'organisation de formations au niveau régional, visant le renforcement des capacités et le partage des bonnes pratiques en la matière.

Le Maroc assure actuellement la présidence du Conseil exécutif de l'OIAC pour la période allant du 12 mai 2021 au 11 mai 2022. Cette présidence consacre l'engagement continu du Royaume en faveur des objectifs de la Convention et de la coopération soutenue avec l'OIAC, visant à contribuer à l'avènement d'un monde débarrassé des armes chimiques.

Par ailleurs, il est à noter que l'OIAC, avec ses 193 pays membres, supervise les efforts de la communauté internationale visant à éliminer définitivement les armes chimiques.

Depuis l'entrée en vigueur de

la Convention en 1997, qui est le traité de désarmement le plus efficace, éliminant toute une classe d'armes de destruction massive, plus de 98% de tous les stocks d'armes chimiques déclarés ont été détruits sous la vérification de l'OIAC. Ses efforts considérables dans l'élimination des armes chimiques lui ont valu le prix Nobel de la Paix en 2013.

Le Maroc, rappelle-t-on, a signé la Convention sur l'interdiction des armes chimiques en janvier 1993 et l'a ratifiée en décembre 1995. Depuis lors, le Royaume, qui n'a jamais été un possesseur d'armes chimiques, a rempli toutes ses obligations au titre de la Convention, tout en demeurant un fervent défenseur de l'utilisation de la chimie à des fins pacifiques.

## Les performances de la diplomatie marocaine en matière des droits de l'Homme au centre d'un colloque à Rabat

Des chercheurs et des diplomates ont débattu, mercredi à Rabat, des performances de la diplomatie marocaine en matière des droits de l'Homme, aux niveaux national et international, et des défis liés à la relation entre l'action diplomatique et les droits de l'Homme.

Animant un colloque organisé par l'équipe de recherche en performance politique et constitutionnelle à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Souissi, sous le thème "Diplomatie des droits de l'Homme au Maroc, quels défis", les intervenants ont souligné que la diplomatie marocaine a réalisé plusieurs performances "dont les Marocains peuvent être fiers".

Dans ce sens, le directeur des droits de l'Homme à la Ligue des

Etats arabes, Mounir El-Fassi a mis en avant la contribution avant-gardiste de la diplomatie marocaine dans le système des droits de l'Homme arabe, soulignant que le Royaume a élaboré le projet du plan arabe d'éducation et de promotion de la culture des droits de l'Homme, qui est en cours d'examen.

M. El-Fassi a également appelé les contributions précieuses du Maroc au sein de la commission arabe permanente des droits de l'Homme, relevant de la Ligue arabe, tout en insistant sur l'importance d'un système des droits de l'Homme fort et solide.

De son côté, Ahmed Herzenni, ambassadeur itinérant chargé des questions des droits de l'Homme, est revenu sur les principales réalisations en matière des droits de l'Homme,

dont l'installation de l'Instance équité et réconciliation et du Conseil consultatif des droits de l'Homme, le lancement du programme de réparation des préjudices collectifs et les réformes institutionnelles, ainsi que la Constitution de 2011.

M. Herzenni a plaidé pour davantage de promotion des réformes engagées par le Maroc en la matière, pour le renforcement de la recherche académique et pour la coordination entre l'ensemble des acteurs et intervenants dans ce domaine.

Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'Etranger, Ismail Chakkouri a affirmé que la diplomatie marocaine est active dans le domaine des droits de l'Homme aux niveaux national et international, es-

timant que les réalisations dans ce domaine sont une source de fierté.

Intervenant par la même occasion, le doyen de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Azzedine Ghofrane a indiqué que la diplomatie des droits de l'Homme s'impose actuellement comme un critère dans les liens entre Etats, ajoutant que le Maroc dispose d'un cumul dans ce domaine aux niveaux des conventions et des institutions diplomatiques.

Selon le chef de la filière du droit public à la même faculté, Abdelhafid Idrinou, ce colloque, qui s'inscrit dans le programme "Ibn Khaldoun" de soutien à la recherche dans les sciences humaines et sociales, a pour objectif de mettre en avant le rôle des droits de l'Homme dans la politique étrangère en termes

de renforcement des relations internationales et de défense des intérêts supérieurs de l'Etat.

Ce colloque intervient dans le cadre de l'élaboration du projet d'étude sur les droits de l'Homme dans la diplomatie marocaine, qui vise à suivre la cadence de l'action diplomatique nationale en la matière en termes de recherche académique.

Il a été l'occasion d'engager la réflexion sur le niveau et le degré de l'intérêt accordé par la politique étrangère et l'action diplomatique aux droits de l'Homme en tant que thème et objectif. Ce fût également un espace d'échange entre des acteurs institutionnels de différents niveaux d'orientation diplomatique et de prise de décision, ainsi que des acteurs civils et académiques, des universitaires et des chercheurs.

## La présence aux cérémonies des funérailles et des obsèques limitée à 10 personnes au maximum

Le gouvernement a annoncé, mercredi soir, avoir décidé de limiter à 10 personnes au maximum la présence aux cérémonies des funérailles et des obsèques.

"Sur la base des dispositions juridiques re-

latives à la gestion de l'état d'urgence sanitaire, et dans le cadre des mesures préventives en vigueur pour limiter la propagation de la pandémie du Coronavirus, et en vue de la préservation de la santé des citoyennes et des

citoyens, le gouvernement a décidé de limiter à 10 personnes au maximum la présence aux cérémonies des funérailles et des obsèques", indique le gouvernement dans un communiqué.

Tout insistant sur l'importance de ces dis-

positifs pour la réduction des risques de propagation de la pandémie, le gouvernement rappelle la nécessité de l'engagement fort et responsable de tous pour le respect des mesures et décisions prises par les autorités publiques.

# Le CNP publie son 2<sup>ème</sup> rapport sur la presse marocaine et les impacts de la pandémie Covid-19

Le Conseil national de la presse (CNP) a récemment publié son deuxième rapport sur "la presse marocaine et les impacts de la pandémie Covid-19", qui comprend des recommandations pour la reconsidération du métier, l'adoption d'un modèle de développement approprié et l'adaptation des ressources aux exigences et aux évolutions du marché.

Le rapport, élaboré par la Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur, a souligné qu'à la lumière de l'"infodémie" qui a coïncidé avec la pandémie, un besoin d'une presse professionnelle et éthique s'est fait sentir au Maroc, comme dans de nombreux pays, notant que cette même presse est "menacée de faillite".

Malgré un retour à la normale, les journaux ne sont plus édités sous leur forme imprimée, a relevé le document précisant que certains d'entre eux ont conservé leur format numérique (PDF) ou ont eu recours à une recapitalisation, alors que d'autres ont cessé d'exister.

Le rapport, qui s'appuie sur une méthodologie descriptive, s'est basé sur les données officielles obtenues par le CNP auprès des principaux acteurs, des institutions et organismes, a présenté un diagnostic de la situa-

tion du secteur après le confinement et le retour des journaux en kiosques. Un examen approfondi a été entrepris concernant les divers aspects notamment la distribution, les ventes, la publicité, l'impression, la subvention publique et les répercussions professionnelles et éthiques.

S'agissant de la vente des journaux, après la levée du confinement et en comparaison avec la période antérieure, le rapport considère que c'est "le pire scénario jamais pressenti par les professionnels du secteur", avec une baisse de vente à près de 70%, s'ajoutant à une publicité qui a chuté à près de 65%, avec la persistance du problème de la presse électronique qui n'atteint que 25% des publicités numériques, alors que les multinationales du web "GAFAM" s'accaparent 75%.

Si la baisse des ventes et des publicités a impacté les autres segments de la presse, la distribution et l'impression sont, quant-à-elles, considérées comme les maillons faibles du secteur de la presse papier, explique le rapport, notant que certaines unités sont devenues incapables de s'adapter à la réalité du marché, concernant le volume du tirage des journaux et la réduction de la pagination sous la forte pression des crises conjoncturelles et structurelles.



Le rapport a également abordé la question de la subvention publique exceptionnelle allouée à la presse marocaine, saluant une enveloppe inédite qui a atteint près de 40 millions de dirhams. Pour le CNP, cette aide est une bouffée d'oxygène dans un contexte inédit. Le document s'est aussi attardé sur nombre d'observations concernant les critères d'octroi de cette subvention exceptionnelle et les disparités qu'a connues sa distribution, appelant à développer une vision qui prend en considération le

rôle joué par la presse et son impact, de manière à avoir une aide publique garante de l'équité, de la transparence et de l'égalité.

Après la publication du rapport, la Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur compte réunir tous les acteurs ayant participé à la conférence nationale organisée le 7 décembre 2020 sur "L'avenir de la presse marocaine : entre pandémie et crise structurelle", pour discuter de la crise de la presse dont la situation, selon le rap-

port, ne peut s'améliorer en dépit des perspectives d'une reprise de l'économie nationale, "la crise étant liée à des facteurs multiples tels que la transformation numérique, l'insuffisance du marché publicitaire, le déclin du lectorat et les choix majeurs réservés à la presse en tant que secteur stratégique jouant un rôle fondamental dans la promotion de la liberté de pensée, d'opinion et d'expression, du pluralisme et de la participation aux affaires publiques et à la construction de la citoyenneté".

## Dr. Kamal Alami : Le Maroc se démarque par rapport à la région MENA en matière de lutte contre le VIH



Le directeur de l'ONUSIDA Maroc, Dr. Kamal Alami, a salué, mercredi à Rabat, le rôle du Maroc qui s'est démarqué par rapport à la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA), en matière de lutte contre le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

"Le Maroc se démarque par rapport à la région MENA. Il est sur la bonne voie pour atteindre les objectifs définis au niveau international et la fin du Sida en 2030", a-t-il-dit dans un entretien à la MAP, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, célébrée le 1er décembre de chaque année.

Ainsi, le "Maroc a réussi à diminuer à 50% environ les nouvelles infections

et les cas de décès entre 2010 et 2020. Il est donc parmi les pays qui avancent bien dans la riposte au VIH", a affirmé le responsable onusien, notant que cela a été réalisé "grâce à de nombreuses années d'engagement politique, un partenariat très actif entre le gouvernement, le ministère de la Santé et les organisations de la société civile, et à la faveur d'une approche basée sur les droits humains, avec l'implication du Conseil national des droits de l'Homme".

M. Alami a également souligné que le Maroc était parmi les pays "ayant bien répondu à la lutte contre le VIH pendant la période du COVID-19, notamment en continuant à promouvoir et à offrir des services pour le VIH en

collaboration avec les organisations de la société civile".

Commémorée le 1er décembre de chaque année, la Journée mondiale de lutte contre le Sida met l'accent cette année sur les inégalités, notamment celles liées à la stigmatisation et la discrimination auxquelles les personnes vivant avec le VIH se trouvent obligées de faire face.

Les dernières statistiques mondiales sur le VIH montrent qu'en 2020, pas moins de 37,7 millions de personnes vivaient encore avec ce virus, 1,5 million de personnes (dont 53% des femmes et filles) sont devenues nouvellement infectées et 680.000 autres sont mortes de maladies liées au Sida.

# Omicron et la suite

# Horizons



Il existe un adage selon lequel vous ne pouvez pas avoir de crises financières consécutives. L'implication est qu'une crise financière incite les gens à être plus prudents - donc toute banque, entreprise d'investissement ou investisseur qui survit à une crise ne prendra pas de gros risques de sitôt. Mais deux ans après le début de la pandémie de Covid-19, verrouillages, quarantaines et autres restrictions forcés, l'arrivée de la variante Omicron oblige les gens à se demander : sommes-nous sur le point de tout revivre ?

La réaction initiale de nombreux gouvernements - tenter d'interdire les voyages en provenance d'Afrique du Sud et des pays voisins, même si Omicron s'était déjà répandu au loin - semble un peu désespérée. En fait, il y a trois raisons pour lesquelles les gouvernements peuvent être bien mieux préparés qu'ils ne le pensent pour tout ce qui va suivre.

Premièrement, la plupart des décideurs politiques ont désormais compris l'importance clé de la défense des personnes les plus vulnérables contre le virus. Cela signifie, quoi qu'il arrive, de meilleures protections pour les maisons de soins infirmiers et autres établissements de soins collectifs. De nombreuses vies ont été perdues en 2020 parce que les politiciens aux Etats-Unis, en Europe et ailleurs ont eu du mal à comprendre l'importance de ce point. On espère que ce niveau d'incompréhension ne se répètera jamais.

Deuxièmement, les vaccins fonctionnent. Sur cette question, il y avait un large consensus politique en 2020, et les programmes de développement

de vaccins s'imposent comme un succès historique pour le partenariat scientifique public-privé. Malheureusement, en 2021, les gens sont devenus confus - ou peut-être délibérément induits en erreur. Pourtant, plus de 68% des Américains ont maintenant eu au moins une injection, et les boosters sont largement disponibles. L'objectif des Etats-Unis reste de vacciner autant de personnes que possible dans le monde, et il devrait accélérer le rythme. Omicron a montré une fois de plus qu'aucun pays ne peut à lui seul tenir le Covid-19 à distance.

Troisièmement, les gouvernements disposent d'une capacité de test Covid considérable. Lorsque cette capacité a été développée en 2020, certaines personnes ont exprimé la crainte qu'il n'y ait pas de besoin à long terme. Mais s'il existe encore un débat sur les tests à utiliser et à quel moment, les épidémiologistes et les experts en santé publique ont fait de grands progrès sur ce qui fonctionne pour diverses populations. Nous devons simplement continuer, par exemple dans le cadre du programme d'essais étendus du gouvernement fédéral. (Pour plus de données et les dernières évaluations de ce qui doit se passer, je recommande le site Web de Mara Aspinall, Health Catalysts.com, et sa newsletter hebdomadaire gratuite.)

Idéalement, toute communauté - garderies, écoles, universités et entreprises - serait protégée autant que possible par la vaccination, soutenue par un programme de tests réguliers et une utilisation réfléchie de masques (et d'autres agents d'atténuation). Ces niveaux de protection améliorent les

chances que l'école et le travail se poursuivent de la manière la plus normale possible, même face à de nouvelles variantes.

Les Etats-Unis, cependant, ont toujours du mal à surmonter les problèmes posés par le déni persistant de l'ancien président Donald Trump selon lequel le Covid-19 constituait une véritable menace. Le travail des responsables de la santé publique a été perturbé à des fins politiques, ce qui a entraîné beaucoup de confusion (et de mythes) dans la communication de tout ce qui compte pour lutter contre la pandémie.

L'héritage des messages mitigés de Trump est devenu la principale faiblesse des défenses américaines contre la pandémie, y compris contre Omicron. Sans cela, les Etats-Unis auraient plus de personnes vaccinées, plus de volonté de se faire tester et moins de combats pour les masques. C'est une terrible ironie de l'Amérique contemporaine que bon nombre des personnes les moins protégées contre les nouvelles variantes soient celles qui prennent Trump et ses opinions sur la santé publique plus au sérieux.

En 2020, Trump et ses alliés ont affirmé que la lutte contre le Covid-19 sapait l'économie - par exemple, parce qu'elle impliquait des blocages. Cette logique a toujours été erronée. Les économies locales ne se sont fermées sur ordre des gouverneurs que lorsque les hôpitaux ont été inondés de patients infectés et incapables de faire face. La surcharge de l'hôpital est le disjoncteur ultime et ce qu'il faut éviter à tout prix. Si les services d'urgence ne peuvent pas fonctionner, les gens meurent de crises

cardiaques et d'accidents à des taux beaucoup plus élevés. Si les soins contre le cancer et d'autres procédures plus courantes sont interrompus, davantage de personnes meurent.

L'essentiel est que lutter plus fort contre le Covid-19 est exactement ce que nous devons faire si nous voulons éviter les turbulences économiques. La fermeture et la réouverture d'économies coûtent cher à tout le monde. En plus de tous les coûts directs évidents, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement alimentent d'importants mouvements de prix et semblent contribuer à l'inflation. Une inflation plus élevée, à son tour, rend plus difficile (ou plus risqué) pour la banque centrale de soutenir l'économie, si cela s'avère nécessaire.

Malheureusement, l'héritage de Trump n'a laissé à l'administration du président Joe Biden que de maintenir le cap : garder les maisons de soins infirmiers solides, persuader autant de personnes que possible de se faire vacciner et continuer à améliorer la disponibilité de tests de haute qualité. Dans le même temps, cependant, l'administration doit affronter cet héritage de front. La campagne du Surgeon General Vivek Murthy contre la désinformation sur la santé est une initiative prometteuse. Pour se protéger et protéger l'économie, les Américains - et le monde - ont besoin de beaucoup plus.

**Par Simon Johnson**

*Ancien économiste en chef au Fonds monétaire international, professeur à la Sloan School of Management du MIT et coprésident de la Covid-19 Policy Alliance,*



## Les tours de vis se succèdent après la mise en garde de l'OMS

Les tours de vis se succèdent face à la propagation du nouveau variant Omicron et l'Allemagne s'apprête jeudi à durcir les restrictions, alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde contre la combinaison "toxique" de faibles taux de vaccination et de dépistage du Covid-19. Berlin doit décider de nouvelles mesures dont de possibles fermetures de bars et autres lieux publics, une approche qui fait consensus avant une obligation vaccinale.

La vaccination obligatoire est déjà prévue en Autriche et d'autres pays y réfléchissent, notamment l'Afrique du Sud, mais les résistances sont fortes.

Une discussion "doit être menée" sur le sujet dans les Etats membres de l'UE, a estimé en conférence de presse la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

Car pour l'heure, a souligné à Genève le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, l'insuffisance de la couverture vaccinale contre le Covid-19 et celle du niveau de dépistage constituent un mélange "toxique".

C'est "une recette parfaite pour que des variants se reproduisent et s'amplifient", a-t-il prévenu, soulignant que la fin de la pandémie est "une question de choix". En Afrique du Sud, là-même où a été annoncée l'identification du variant Omicron la semaine dernière, mais dont moins d'un quart des habitants sont vaccinés, les autorités sanitaires ont décrit devant le Parlement une propagation "exponentielle" du virus. Le nouveau variant, manifestement très contagieux, étant déjà dominant.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est insurgé mercredi contre le "scandale" d'une condamnation de l'Afrique pour n'être pas assez vaccinée. Face au variant Omicron, les fermetures de frontières sont "profondément in-



justes, punitives et inefficaces", a-t-il affirmé, dénonçant une forme d'"apartheid" à l'égard de l'Afrique et en appelant à développer les tests.

Face à "la menace pour la reprise" économique, que représente Omicron, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a elle aussi estimé mercredi que la priorité demeurait de "s'assurer que les vaccins sont produits et distribués le plus rapidement possible à travers le monde".

Les pays développés du G20 ont dépensé 10.000 milliards de dollars pour protéger leur économie pendant la crise, alors que vacciner la planète ne coûterait que 50 milliards, a déploré Laurence Boone, la cheffe économiste de l'OCDE.

La nouvelle souche a été repérée sur tous les continents, mais l'Europe, déjà confrontée avant son apparition à un fort rebond de l'épidémie, semble la plus touchée : après de nombreux autres pays, la Norvège a annoncé ses quatre premiers cas mercredi, tous sur des personnes ren-

trés d'Afrique du Sud.

Les Etats du Vieux continent durcissent donc à nouveau les restrictions sanitaires: contrôles aux frontières, interdiction de voyager vers l'Afrique australe, masque obligatoire dans les transports et les magasins au Royaume-Uni, recommandation de vacciner les enfants vulnérables en France, etc.

Même au Portugal, élève modèle de l'Europe pour le taux de vaccination (85%), la population doit de nouveau à partir de mercredi porter le masque dans les lieux clos et présenter un pass sanitaire et une nouvelle campagne de vaccination a commencé.

Le Danemark, qui comme d'autres pays en Europe est confronté à un fort rebond épidémique et a enregistré mercredi le nombre record de plus de 4.500 nouveaux cas de Covid-19, a réintroduit un test obligatoire pour les voyageurs en provenance de Doha et de Dubaï, après la détection d'un cas du nouveau variant chez un

voyageur de retour du Qatar.

Aux Etats-Unis, qui ont annoncé mercredi avoir détecté un premier cas du variant, des conditions de test plus strictes pour les voyageurs à l'arrivée, voire l'instauration d'une quarantaine, sont à l'étude, selon des responsables sanitaires. Ces mesures pourraient être officiellement annoncées jeudi par le président américain Joe Biden.

En Asie, le Japon, désormais fermé aux étrangers, a recensé deux cas de contamination par Omicron et demandé mercredi aux compagnies aériennes de suspendre les nouvelles réservations à destination de son territoire pendant un mois. La Corée du Sud a annoncé ses cinq premiers cas et renforcé ses restrictions de voyages.

Le Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique, a également enregistré ses trois premiers cas, des personnes de retour d'Afrique du Sud, tout comme les trois premiers cas repérés au Brésil.

Un premier cas a par ailleurs été signalé en Arabie saoudite - chez un

Saoudien rentré d'Afrique du Nord-ainsi qu'aux Emirats arabes unis. Divers fabricants, dont Moderna, AstraZeneca, Pfizer/BioNTech et Novavax, se sont dits confiants dans leur capacité à créer un nouveau vaccin contre Omicron. La Russie a, elle aussi, annoncé travailler sur une version de son "Spoutnik V" ciblant spécifiquement ce variant.

Jamais un variant du Covid-19 n'avait provoqué autant d'inquiétude depuis l'émergence de Delta, actuellement dominant et déjà très contagieux.

L'OMS juge "élevée" la "probabilité qu'Omicron se répande au niveau mondial", même si de nombreuses inconnues demeurent : contagiosité, efficacité des vaccins existants, gravité des symptômes.

Elément assurant : à ce jour, aucun décès associé à Omicron n'a été signalé. Le Covid-19 a fait au moins 5.214.847 morts dans le monde depuis son apparition fin 2019 en Chine, selon un comptage de l'AFP mercredi.

## Covax bat un record de livraisons de doses et demande un effort aux donateurs

La redistribution de vaccins anti-Covid aux pays pauvres a battu un record mais les pays donateurs doivent faire un effort pour faciliter leur distribution et éviter le gâchis, a demandé mercredi le patron de l'Alliance du vaccin.

Trop souvent, les doses sont livrées sans seringue ou diluant, proche de la date de péremption, sans prévenir et en petits lots. "#COVAX a connu sa plus grosse journée avec la livraison de plus de 11 millions de doses en 24 heures", s'est félicité sur Twitter Seth Berkley, qui dirige l'Alliance du vaccin (Gavi), un des piliers

du système de distribution équitable Covax avec l'OMS et l'Unicef notamment. Le record a été battu le 29 novembre, avec 11.386.090 doses livrées dans six pays, a précisé un porte-parole de Gavi.

Si le processus de distribution s'accélère après une longue période marquée par de graves difficultés d'approvisionnement, le virus du Covid-19 continue de tirer avantage du fossé qui sépare les taux de vaccination des pays riches de ceux extrêmement bas dans les pays pauvres.

Certains n'hésitent pas à attribuer l'apparition du variant omicron à cette

inégalité. Selon un décompte de l'AFP, 146 doses ont été administrées pour 100 personnes dans les pays riches, et seulement 8 doses pour 100 personnes dans les pays pauvres.

Au total, Covax avait livré 563 millions de doses dans 144 pays au 29 novembre, très loin de l'objectif de 2 milliards d'ici fin 2021 que le système s'était initialement fixé.

M. Berkley a aussi demandé aux pays donateurs "de faire des dons de meilleure qualité". "Livrer les doses à un pays est facile, mais les faire arriver dans des pays où elles peuvent être immédiatement utilisées est plus dur et

demande une collaboration active entre toutes les parties prenantes des pays aux fabricants en passant par les transporteurs et les pays hôtes", a-t-il tweeté.

Covax et un système similaire mis en place par l'Union africaine (AVAT) avaient publié cette semaine un communiqué se plaignant que les doses données soient parfois trop proches de leur date de péremption pour être vraiment utilisables.

Cela mobilise des bras et des infrastructures pour faire dans l'urgence ce qui pourrait être beaucoup mieux accompli avec une meilleure planification.

tion.

Les partenaires demandent donc des doses qui puissent encore être stockées pendant au moins 10 semaines, à être averti au moins quatre semaines à l'avance et de recevoir de grosses quantités pour réduire les coûts et rendre les campagnes de vaccination plus efficaces.

Ils notent également que la très grande majorité des vaccins arrivent sans les seringues, les aiguilles ou les diluants nécessaires pour pouvoir les injecter. Ils demandent donc que toutes les livraisons à partir du 1er janvier arrivent avec tout le nécessaire.



# Macron en tournée dans le Golfe

## Entre diplomatie et contrats

Le président français Emmanuel Macron effectue vendredi son retour dans le Golfe, où la France cherche à peser comme "puissance d'équilibre" face aux crises du Moyen-Orient et à obtenir de nouveaux contrats, comme celui attendu sur les Rafales aux Émirats.

Ce déplacement sera rapide puisque le chef de l'État arrivera à Dubaï vendredi avant de rejoindre le Qatar dans la soirée et de terminer samedi à Jeddah, la grande ville portuaire d'Arabie saoudite.

Il y rencontrera les trois hommes forts des monarchies arabes du Golfe: le prince héritier d'Abou Dhabi Mohammed ben Zayed Al-Nahyane (MBZ), l'émir du Qatar Tamim ben Hamad al-Thani, puis le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane (MBS).

Nombreux, les sujets de discussion concernent notamment les grands enjeux stratégiques de la région: lutte contre le terrorisme, radicalisme islamiste, nucléaire iranien, crise au Liban, élections en Libye... Sur tous ces dossiers, Emmanuel Macron "poursuit son engagement qui date du début" de son quinquennat en 2017, selon l'Elysée, avec l'objectif de "contribuer à la stabilité" de la zone, de "la Méditerranée jusqu'au Golfe".

Pour cela, la France se présente "comme une puissance d'équilibre en renforçant le dialogue avec et entre les différents acteurs" et "comme partenaire incontournable et fiable", ajoute un conseiller du président.

Malgré les efforts déployés, Emmanuel Macron n'a pas toujours obtenu les résultats souhaités, surtout au Liban et en Libye, ce qui ne l'empêche pas de persévérer.

Ainsi, il évoquera la crise diplomatique entre certains États du Golfe et le Liban, qui a poussé l'Arabie saou-



ditée à stopper ses importations en provenance de Beyrouth, aggravant la crise économique dans ce pays.

Face aux crises régionales, "les pays comme la France ont un rôle à jouer", a souligné mardi Anwar Gargash, conseiller du président émirati. "Nos positions sont très proches" sur les enjeux stratégiques, a-t-il ajouté. M. Gargash a indiqué que "plusieurs contrats seront signés" vendredi à Dubaï, sans dévoiler lesquels.

Le plus attendu est celui portant sur une commande de plusieurs dizaines d'avions de combat Rafale par les Émirats, qui viserait à remplacer à terme les 60 Mirage 2000 acquis à la

fin des années 1990. Les Émirats sont le cinquième client le plus important de l'industrie de défense française sur la décennie 2011-2020, avec 4,7 milliards d'euros de prises de commandes, selon le rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France.

En se dotant de Rafale, ils emboîteraient le pas du Qatar, qui a acheté 36 appareils, et de l'Égypte (24 appareils achetés en 2015 et 30 en 2021). Emmanuel Macron sera accompagné d'une large délégation de ministres et de dirigeants d'entreprises, dont Airbus, Thalès, Air Liquide ou EDF.

A Dubaï, où il arrivera au lendemain du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création des Émirats arabes unis, le président français visitera l'Exposition universelle qui a ouvert ses portes en octobre.

Attendu au Qatar en fin de journée, Emmanuel Macron devrait s'entretenir avec cheikh Tamim des préparatifs du Mondial de football 2022. Le lendemain, il sera l'un des premiers dirigeants occidentaux à rencontrer Mohammed ben Salmane depuis la crise diplomatique provoquée avec de nombreux pays par l'assassinat en 2018 du journaliste saoudien Jamal Khashoggi au consulat de son

pays à Istanbul, qui a fortement terni l'image du dirigeant saoudien.

"Il ne s'agit pas de le remettre en selle", affirme la présidence française. Mais "l'Arabie est un acteur majeur dans la région" et "on ne peut pas imaginer avoir une politique ambitieuse (au Moyen-Orient) sans avoir un dialogue exigeant" avec ce pays, membre du G20 et principale économie de la région, fait-elle valoir.

Emmanuel Macron quittera Jeddah quelques heures avant le premier Grand Prix de Formule 1 organisé par l'Arabie saoudite, qui cherche à faire du sport un levier pour améliorer son image à l'international.

# L'ONU a besoin de 41 milliards de dollars pour l'aide humanitaire d'urgence en 2022

Il faudra à l'ONU au moins 41 milliards de dollars en 2022 pour secourir 183 millions de personnes parmi les plus vulnérables, dans un monde ravagé par le Covid-19, les conflits et le changement climatique.

Au total, a expliqué jeudi le Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), 274 millions de personnes devraient avoir besoin d'une aide d'urgence l'an prochain, un bond de 17% par rapport à une année 2021 déjà record. Cela représente une personne sur 29 dans le monde.

Jamais le nombre de personnes ayant besoin d'aide "n'a été aussi élevé", a souligné Martin Griffiths, le sous-secrétaire général de l'ONU aux affaires humanitaires, au cours d'un point de presse à Genève.

Selon lui, fournir de l'aide à autant de gens "ne peut pas durer, et pourtant il faut que ça dure".

Là où 41 milliards de dollars seront nécessaires l'an prochain pour aider les personnes très vulnérables à travers 63 pays, il en fallait 35 milliards cette année et moitié moins il y a quatre ans.

Le grand rapport annuel de l'OCHA paru jeudi dresse un long catalogue de cette misère, où l'Afghanistan, l'Éthiopie et la Birmanie figurent en bonne place au côté du changement climatique.

Sans oublier la pandémie de Covid-19, qui entrera en début d'année prochaine dans sa troisième année et a déjà fait plus de cinq millions de morts officiellement, probablement deux à trois fois plus selon l'OMS.

Le Covid-19 a jeté 20 millions de

personnes dans l'extrême pauvreté au cours de l'année écoulée, souligne le rapport. Elle a aussi plongé nombre de systèmes de santé dans le chaos, avec un effet délétaire sur la lutte contre d'autres fléaux comme le VIH, la tuberculose ou le paludisme. Cette année, 23 millions d'enfants n'ont pas pu recevoir les vaccins de base. Dans le même temps, le réchauffement climatique et son cortège de catastrophes naturelles pourrait contrairement 216 millions de personnes à trouver refuge ailleurs dans leur propre pays d'ici 2050.

C'est toujours le changement climatique qui fait de la famine "une possibilité aussi réelle que terrifiante pour 45 millions de personnes dans 43 pays", met en garde le rapport. "Sans une action durable et immédiate, 2022 pourrait s'avérer catastro-

phique" dans un monde où 811 millions de personnes sont déjà mal nourries, dit le texte.

L'Afghanistan, de son côté, combine des décennies de conflit, avec une sécheresse catastrophique et une économie en chute libre depuis l'arrivée des talibans au pouvoir en août.

Les deux tiers de la population ont besoin d'aide, et neuf millions de personnes sont au bord de la famine. L'ONU a besoin de 4,5 milliards pour 22 millions d'afghans l'année prochaine.

Le Yémen et la Syrie, où la guerre dure depuis des années, ont aussi besoin d'aide mais les besoins de l'Éthiopie sont particulièrement criants, depuis l'offensive lancée par Addis-Abeba contre le Tigré.

Cette guerre brutale, qui dure depuis plus d'un an, a provoqué le dé-

placement de millions de personnes.

Selon le rapport de l'OCHA, 26 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire dans ce pays de la corne de l'Afrique et 400.000 sont en passe de sombrer dans la famine.

Pour Martin Griffiths, l'Éthiopie présente peut-être la "situation la plus inquiétante", même s'il s'empresse d'ajouter qu'il existe bien d'autres situations gravissimes à travers le monde.

Mais Martin Griffiths a aussi tenu à souligner les réussites de l'aide humanitaire, qui permet de limiter les catastrophes.

L'an passé, l'OCHA a ainsi fourni de l'aide à 107 millions de personnes, 70% de celles que l'organisation souhaitait atteindre, dont un demi-million d'habitants au Soudan du Sud sauvés de la famine.

La parité USD/MAD atteint un plus haut de 14 mois

Le dirham s'est déprécié pour la quatrième semaine consécutive face au dollar, la parité USD/MAD progressant de 0,37% à 9,24 pour atteindre un plus haut de 14 mois, selon Attijari Global Research (AGR).

"Le dirham se déprécie pour la quatrième semaine consécutive face au dollar, et ce compte tenu d'un effet marché restrictif sur le MAD. Nous avons assisté cette semaine à une baisse significative des conditions de liquidité sur le marché interbancaire", souligne-t-il dans sa récente note hebdomadaire "Weekly MAD Insights - Currencies".

La position de change bancaire a reculé à 50 millions de dirhams (MDH) contre une moyenne hebdomadaire de 1,8 milliard de dirhams (MMDH) une semaine auparavant, fait savoir la même source. Le spread de liquidité entre le cours de référence du dirham et son cours central augmente de 30 points de base (pbs). Celui-ci s'établit à -4,59%, soit un plus bas depuis juin 2021. A l'origine de cette évolution, une reprise des flux import plus importante que les flux export, rapporte la MAP.

Dans un contexte de forte volatilité de l'EUR/USD, les analystes d'AGR recommandent d'adopter des stratégies de couverture à plus court terme. "Néanmoins, nous maintenons notre scénario central d'appréciation du MAD face au dollar sur les trois mois à venir", ajoutent-ils. Compte tenu de la baisse de la liquidité du marché des changes marocain et de la baisse des prévisions de l'EUR/USD, ces analystes ont ajusté leurs prévisions de l'USD/MAD à horizons 1 mois, 2 mois et 3 mois. Comparativement au cours spot actuel, le MAD ressort en appréciation face au dollar à horizons 1, 2 et 3 mois. Face à l'euro, celui-ci devrait légèrement se déprécier sur les mêmes horizons.

La monnaie nationale s'apprécierait face au dollar de 0,5%, 0,7% et 0,7% à horizons 1, 2 et 3 mois. La parité USD/MAD atteindrait 9,20, 9,17 et 9,17 à horizons 1, 2 et 3 mois, contre une prévision initiale de 9,11, 9,12 et 9,12 sur les mêmes horizons et contre un cours spot de 9,24.

Face à l'euro, le MAD se déprécierait de 0,5%, 0,3% et 0,3% sur les 3 mois à venir contre un cours spot de 10,43. La parité EUR/MAD atteindrait 10,48, 10,46 et 10,46 à horizons 1, 2 et 3 mois contre 10,47, 10,48 et 10,48 prévus initialement.

## Hausse marquée des prix des céréales et des produits laitiers à l'échelle mondiale



Le blé et les produits laitiers continuent à tirer l'Indice FAO des prix des produits alimentaires au cours du mois de novembre, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

En novembre, et en raison de la forte demande de blé et de produits laitiers, les cours des produits alimentaires à l'échelle mondiale ont maintenu leur tendance haussière pour le quatrième mois consécutif, a en effet noté l'agence onusienne dans un rapport publié jeudi 2.

« L'Indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 134,4 points, soit son niveau le plus haut depuis juin

2011, et gagne ainsi 1,2% par rapport à octobre 2021 », a relevé la FAO précisant qu'il s'agit de la quatrième hausse mensuelle consécutive de la valeur de l'indice, qui était supérieur de 27,3% à sa valeur de novembre 2020.

En partie responsable de la hausse globale constatée en novembre, l'Indice FAO des prix des produits laitiers s'est accru de 3,4% par rapport au mois précédent et de 19,1% par rapport au même mois un an auparavant, enregistrant respectivement une valeur moyenne de 125,5 points de 125,5 points et un niveau supérieur de 20,2 points.

Dans son rapport, l'organisation internationale constate que « la forte demande mondiale à l'importation s'est maintenue dans les cas du beurre et du lait en poudre », les acheteurs ayant cherché à s'assurer un approvisionnement à court terme en prévision du resserrement des marchés.

Sous l'effet de la hausse de la demande et des retards dans les expéditions qui ont perturbé les ventes des fournisseurs mondiaux, les cours du fromage sont, pour leur part, légèrement ressortis en hausse, a ajouté la FAO.

En s'établissant en moyenne à 141,5 points en novembre dernier, l'Indice FAO des prix des céréales a gagné 3,1% par rapport au mois précédent et 23,2% par rapport à la même période l'année dernière.

Dans son rapport, la FAO fait aussi état d'une forte demande au fond de resserrement des disponi-

bilité, en particulier en blé de qualité supérieure chez les principaux exportateurs. Ce qui « a continué de tirer vers le haut les prix du blé, qui progressent pour le cinquième mois de suite et atteignent leur plus haut niveau depuis mai 2011 », a-t-elle fait savoir.

Selon la même source, les prix à l'exportation du maïs sont de leur côté légèrement ressortis en hausse. Ils ont été « soutenus par des ventes dynamiques en Argentine, au Brésil et en Ukraine, tandis que la pression saisonnière sur l'offre a fait plafonner les prix des exportations en provenance des Etats-Unis d'Amérique », a expliqué l'organisation.

Quant aux prix internationaux du riz, le rapport de l'institution internationale révèle qu'ils sont restés globalement stables du fait de la progression des récoltes chez plusieurs fournisseurs d'Asie et d'une demande à l'importation éparse. L'autre hausse ayant marqué le mois de novembre est celle du sucre. En effet, avec une valeur moyenne de 120,7 points en novembre, l'Indice FAO des prix du sucre était plus élevé de 1,4% par rapport à octobre et de près de 40% par rapport à novembre 2020.

Cette évolution s'explique principalement par la hausse des prix de l'éthanol « qui a favorisé un accroissement de l'utilisation de canne à sucre dans la production d'éthanol au Brésil, le premier exportateur de sucre dans le monde ».

Il est à souligner que les prix mondiaux du sucre ont également bénéficié d'un renforcement de la demande mondiale à l'importation provoqué par la baisse des prix du fret, comme l'a relevé la FAO dans son rapport.

En ce qui concerne les prix de la viande et des huiles végétales, il ressort dudit rapport qu'ils ont baissé modérément depuis le mois dernier.

En effet, selon les données recueillies par l'organisation, l'Indice FAO des prix de la viande a fléchi de 0,9% en s'établissant en moyenne à 109,8 points, sous l'effet de la diminution des achats de viande de porc en Chine. Il s'agit de sa quatrième baisse mensuelle consécutive, a précisé la FAO soulignant que les prix de la viande ovine ont aussi connu une forte chute à la suite de l'accroissement des disponibilités exportables en Australie tandis que ceux de la viande de bovins et de la chair de volaille sont restés dans l'ensemble stables.

Quant à l'Indice FAO des prix des huiles végétales, il ressort du même document qu'il a reculé de 0,3% (184,6 points) après avoir atteint un niveau record en octobre, suite à la baisse des cours des huiles de soja et de colza ainsi que du pétrole brut. Selon les données recueillies par la FAO, ceux de l'huile de palme se sont pour leur part maintenus, confirmant ainsi leur bonne tenue au cours du mois dernier.

“ Les cours du blé atteignent leur plus haut niveau depuis mai 2011 alors que ceux de la viande et des huiles végétales accusent une baisse modérée en novembre ”

Alain Bouithy

## CDG Capital réalise un PNB de plus de 216 MDH à fin septembre

Le produit net bancaire (PNB) consolidé de CDG Capital a atteint 216,4 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2021, contre 255,3 MDH l'année auparavant et 213,4 MDH à la même période de l'exercice 2019.

"Le niveau exceptionnel de PNB atteint à fin septembre 2020 fait suite principalement à la constatation de revenus non-récurrents au titre des activités de marché dans un contexte de baisse des taux obligataires", explique CDG Capital dans un communiqué financier sur ses indi-

cateurs trimestriels.

L'encours des actifs sous gestion s'est affiché, quant à lui, en quasi-stagnation (-0,8%), s'établissant à 235,6 milliards de dirhams (MMDH), tandis que les actifs en conservation ont évolué de 12,7% pour atteindre 495,2 MMDH.

L'encours net des créances sur la clientèle a progressé, de son côté, de 36% à 1 MMDH, tiré principalement par la hausse de 120% des crédits à l'équipement à 716 MDH,

relève la même source.

L'endettement financier de la banque, constitué majoritairement d'instruments du marché monétaire, s'est établi à 8 MMDH à fin septembre 2021, contre 6,3 MMDH au 31 décembre 2020.

Le communiqué fait, en outre, savoir que la banque affiche "un profil de liquidité très solide, avec un ratio de liquidité à court terme (LCR) moyen de 187% sur les neuf premiers mois de l'année en cours".

# La Bourse de Casablanca boucle novembre en baisse

La Bourse de Casablanca a clôturé le mois de novembre en nette baisse, généralisée par la mauvaise tenue de la majorité des secteurs, notamment le "Bâtiment et Matériaux de construction", les "Banques", les "Télécommunications" et les "Assurances".

Au titre des 21 séances de ce mois, le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, a perdu 3,47% à 13.085,38 points et le Morocco Stock Index 20 (MSI 20) a abandonné 3,78% à 1.063,03 points. Ces deux indices ont ainsi ramené leurs performances annuelles (YTD) à respectivement +15,93% et +14,95%, rapporte la MAP.

Le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, a cédé, pour sa part, 3,7% à 10.581,75 points (+15,15% en YTD) et l'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance "Casablanca ESG 10" s'est replié de 3,79% à 979,6 points (+13,65% en YTD).

Au titre de ce mois, la cote casablancaise a vu 18 indices sectoriels finir en baisse, contre seulement 6 en hausse.

L'indice des "ingénieries" et biens d'équipement industriels" a accusé la plus forte baisse sectorielle du mois (-17,05%), la hausse de Delattre Levivier Maroc (+20,39%) n'ayant pas pu compenser le repli de Stroc Industrie (-30,2%).

Le secteur du "Bâtiment et matériaux de construction" a plongé de 7,7%, plombé par l'ensemble de ses valeurs, à savoir Jet Contractors (-8,61%), Lafarge-Holcim Maroc (-8,26%), Ciments du Maroc (-7,28%), Aluminium du Maroc (-6,11%), Colorado (-3,13%), Afric Industries SA (-1,15%) et Sonasid (-1,13%).

A la baisse également, l'indice des "Services aux collectivités" a abandonné 6,61%, celui de la "Participation et Promotion immobilières" a reculé de 5,83%, celui des Assurances s'est replié de 4,98% et celui des "Boissons" de 4,75%.

Concernant les Banques (-3,26%), à

l'exception de CDM (stable), l'ensemble des valeurs ont affiché grise mine. Ainsi, BMCI a cédé 7,16%, Attijariwafa Bank -3,5%, Bank Of Africa -1,02%, BCP -4% et CIH -4,01%.

Du côté des gagnants, le secteur "Société de financement et Autres activités financières" s'est offert la meilleure performance mensuelle (+4,71%), devant ceux de la "Sylviculture et Papier" (3,83%), des "Sociétés de Portefeuilles-Holdings" (+2,42%), du "Pétrole et Gaz" (+0,54%), des "Equipements électroniques et électriques" (+0,13%), et du "Transport" (+0,1%).

Le volume global des échanges a atteint, quant à lui, plus de 2,88 milliards de dirhams (MMDH).

Par valeurs, Itissalat Al-Maghrib a été l'instrument le plus actif du mois avec 329,28 millions de dirhams (MDH), suivi de la BCP avec 293,33 MDH et Attijariwafa Bank avec 235,4 MDH.

S'agissant de la capitalisation boursière, elle s'est chiffrée, au terme du mois de novembre, à près de 674,66 MMDH.

Les plus fortes baisses ont été accusées par Stroc Industrie (-30,20%), Centrale Danone (-13,58%), AGMA (-11,13%), IB Maroc.com (-10,88%) et Involys (-8,89%). En revanche, les plus fortes hausses ont été enregistrées par Balima (28,16%), Delattre Levivier Maroc (20,39%), Sa-lafin (14,29%), Unimer (+11,34%) et Cartier Saada (+7,41%).

## L'ASMEX, la GIZ et SIPPO élargissent leur accompagnement à de nouvelles chaînes de valeur

L'Association marocaine des exportateurs (ASMEX), la GIZ et SIPPO (SWISS Import Promotion Programme) ont conclu, mercredi, un avenant en vertu duquel ils s'engagent à élargir leur accompagnement à de nouvelles chaînes de valeur.

"Deux nouvelles chaînes de valeur s'ajoutent au programme d'accompagnement lancé dans le cadre de la convention de partenariat conclue le 4 octobre 2020 entre l'ASMEX, le Projet de promotion de l'économie et développement local (PEDEL) de la coopération allemande GIZ et SIPPO", indique l'ASMEX dans un communiqué.

A cet égard, rapporte la MAP, les trois partenaires ont signé un avenant à la convention initiale qui étend le champ d'application au safran d'Azilal et à l'eau de rose de Tinghir en plus des dattes de Zagora, précise la même source.

Jusqu'à présent une série d'actions de formation et de coaching ont été organisées en faveur des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) des dattes. Cela a permis de renforcer leurs capacités de gestion et la commercialisation à travers les circuits modernes de distribution au niveau national

et d'initier la préparation de la commercialisation au niveau international.

En vertu du nouvel avenant, les trois partenaires s'engagent à poursuivre leurs efforts et à assurer des formations et un coaching de proximité des producteurs et productrices organisés en Groupements d'intérêt économique et coopératives sur la qualité des produits et la commercialisation au niveau national, notamment à travers les circuits modernes de distribution, précise le communiqué.

Il s'agit aussi d'assurer des sensibilisations et formations des GIE et coopératives sur la commercialisation au niveau international, et la mise à disposition d'informations clés concernant l'exportation et la mise en relation avec des importateurs étrangers pour préparer et faciliter la commercialisation à l'international. L'objectif final de cet appui étant l'augmentation de la performance économique des GIE et coopératives et la commercialisation de leurs produits à travers les circuits modernes de distribution au Maroc et à l'étranger. Cela contribuera à la création de valeur ajoutée au niveau local et par la suite à l'augmentation des revenus et à la création de nouveaux emplois locaux.

ريصال  
Redal

Avis de coupure  
de courant électrique

Pour améliorer la qualité de l'alimentation en électricité, Redal est amenée à réaliser des travaux entraînant une coupure de courant électrique :

**Samedi 4 décembre 2021  
de 08h00 à 16h00**

**Skhirat**

➤ Une partie du douar Bahhara (Ouled Ghanem).

**Témara**

➤ Partie des douars Chiahna, Asil des vieillards et ses environs.

**Dimanche 5 décembre 2021  
de 08h00 à 16h00**

**Témara**

➤ Parties des douars Rkabyne, Slama, El Kihel à l'ouest de Ain Atiq.

Pour toute information complémentaire,  
merci de nous contacter au

**0537 26 00 26**

NB : l'alimentation en électricité pourra être rétablie avant l'heure prévue.

opéré par **VEOLIA**

# Art & culture

## Clap de fin pour "La casa de papel"

Première superproduction non-anglophone de Netflix

Premier succès planétaire de Netflix dans une langue autre que l'anglais, "La casa de papel" fait ses adieux vendredi, avec la diffusion de ses derniers épisodes, après avoir ouvert la voie à d'autres séries comme la sud-coréenne "Squid Game" ou la française "Lupin".

Produite initialement par la chaîne Antena 3 avec un budget limité, cette série espagnole autour du braquage de la Fabrique nationale de la monnaie à Madrid est devenue, après son rachat par la compagnie américaine Netflix fin 2017, l'une des plus regardées sur la première plateforme mondiale de streaming.

Un succès tel que les combinaisons rouges et les masques de Dalí des braqueurs de la série, tout comme le chant révolutionnaire italien "Bella Ciao", sont apparus dans des manifestations à travers le monde.

"C'est la première série non-anglophone qui s'est transformée en un phénomène mondial aussi important", souligne Elena Neira, professeur en sciences de la communication à l'université ouverte de Catalogne.

Les personnages de Tokyo, Lis-

bonne ou Berlin ont même réussi à tenir en haleine une large audience anglophone qui, notamment aux États-Unis, est peu habituée aux productions doublées ou sous-titrées.

"Grâce en partie à La casa de papel", Netflix et ses concurrents "se sont rendus compte qu'ils n'avaient pas besoin de tout produire aux États-Unis" pour atteindre une audience mondiale, ajoute Elena Neira.

Depuis, la plateforme a produit d'autres succès mondiaux dans une langue autre que l'anglais comme "Lupin" ou "Squid Game", dont la première saison a pulvérisé le record du meilleur démarrage en octobre.

Sur le papier, le scénario n'avait pourtant "rien de révolutionnaire", estime Elena Neira.

Mais la série raconte "une histoire très universelle de lutte entre les bons et les méchants, où les bons ne sont pas ceux qui semblent l'être et où les méchants ne sont pas aussi méchants qu'ils en ont l'air", "avec des messages sur le pouvoir des femmes, la camaraderie, la nécessité de se rebeller", ajoute-t-elle.

Des ingrédients simples mais effi-

caces et donc repris.

Lupin "contient beaucoup d'éléments de La casa de papel en termes de narration: le voleur qui s'en sort, le voleur aux gants blancs" avec une certaine morale et "très intelligent", pointe-t-elle.

Pour Alberto Nahum Garcia, professeur de communication audiovisuelle à l'Université de Navarre, le succès de "La casa de papel" est aussi dû à "un alignement des planètes". Car la série est sortie "à un moment où la distribution est devenue encore plus mondiale" et a bénéficié "d'une production clairement très addictive" avec des fins d'épisodes à suspens "que les algorithmes de recommandation valorisent beaucoup".

A cela s'ajoute "un effort de doublage très important en langues locales", sur une plateforme présente dans plus de 190 pays, explique Elena Neira.

Toute la production de l'Espagne, pays dont le gouvernement veut faire un hub audiovisuel en Europe, a bénéficié de ce succès par ricochet.

"Cela a propulsé l'industrie (espagnole) à une place dont nous ne rêvions même pas car nous avons toujours été un pays très complexe à ce niveau-là", a

confié mardi à la presse le créateur de la série, Alex Piña.

Fort du succès de la série, Netflix a choisi Madrid pour installer début 2019 son premier studio européen.

La casa de papel a "confirmé que les histoires peuvent être créées dans n'importe quelle partie du monde et appréciées partout dans le monde", a dit à l'AFP Diego Avalos, vice-président pour les contenus de Netflix en Espagne et au Portugal, en soulignant l'importance stratégique de l'espagnol, une langue parlée par 500 millions de personnes dans le monde.

Plusieurs acteurs de "La casa de papel" sont membres de l'écurie Netflix, comme Jaime Lorente et Miguel Herrán, qui ont été à l'affiche d'"Elite", autre grand succès de la plateforme produit en Espagne. Alex Piña a, lui, signé dès 2018 un contrat d'exclusivité avec Netflix pour produire d'autres projets.

Et malgré la fin de la série, Netflix compte bien continuer à surfer sur son succès et a lancé la production d'une adaptation coréenne avec, comme un clin d'oeil, Park Hae-Soo, un des acteurs principaux de "Squid Game".



Tanger sur CNN

## Havre artistique à l'attrait plus fort que jamais



La chaîne américaine CNN a consacré un reportage à la richesse culturelle de Tangier, "la Ville Blanche" dont l'esprit créatif est "plus fort que jamais".

"Située au bord des montagnes du Rif, dans le nord-ouest du Maroc, là où l'océan Atlantique rencontre la mer Méditerranée, où l'Europe rencontre l'Afrique", Tangier est "une métropole au passé tumultueux mais fascinant, dont l'attrait actuel est plus fort que jamais", relève l'émission "Inside Africa" dans ce grand angle de 23 minutes intitulé "Tanger, où l'énergie créative à libre cours".

"Réputée pour être la destination des artistes, Tangier est pleine de caractère et de personnages", commente la narratrice de ce documentaire qui met en avant le travail de plusieurs artistes et acteurs de la vie associative et culturelle

de la ville du Détroit, dont Sido Lansari, directeur de la Cinémathèque de Tanger.

"Au milieu des années 2000, la Cinémathèque de Tanger a démarré en tant qu'institution gérée par des artistes pour restaurer le Cinéma Rif, un repère culturel et architectural construit dans les années 1930 sur la place du Grand Socco, à l'entrée de l'ancienne Médina", commente la chaîne américaine.

"Alors que la ville continue d'évoluer, une génération active de conservateurs et d'entrepreneurs culturels en devient le gardien", poursuit-on, à l'instar de l'actrice et artiste visuelle Amal El Atrache, qui a choisi de s'installer à Tangier en quête de nouvelles inspirations après des années à Casablanca.

Le reportage met également en avant le travail d'associations comme le

Live Room Project. Cofondée par Omar Moks, son directeur artistique, cette organisation promeut l'expression artistique à travers le théâtre comme moyen de rassembler les jeunes de la ville désireux d'explorer leurs talents créatifs.

"Ville longtemps considérée comme un lieu d'évasion artistique, Tangier est en effet un endroit où les arts et la culture prospèrent, où les gens peuvent se réunir et s'exprimer librement à travers le cinéma, où des penseurs critiques peuvent rassembler les communautés et engager la conversation, où une actrice célèbre peut s'échapper et se concentrer sur ce qui compte le plus, et où des Tangérois de souche peuvent apprendre à la prochaine génération comment maintenir ces récits en vie", conclut le reportage accessible égale-

# Installation du jury de la 19<sup>ème</sup> édition du GP national de la presse

Le jury de la 19<sup>ème</sup> édition du Grand prix national de la presse a été installé mercredi à Rabat, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Jeunesse, de la culture et de la communication, Mohamed Mehdi Bensaid.

Présidé par le secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, Abdellah Boussof, le jury de cette édition est composé de Jamila Chadli, rédactrice en chef centrale à la chaîne 2M, Mokhtar Laghzioui, directeur de publication au quotidien "Al Ahdad Al Maghribia", Ali Khella, directeur de production et programmation à la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision (SNRT) et Samir Hilal, rédacteur en chef et chef de la division multilingue à l'Agence Marocaine de Presse (MAP).

Le jury comprend également Nadia Mehidi, professeure à l'Institut Supérieur de l'Information et la Communication (ISIC), Abdelhakim Badii, directeur de publication au quotidien "Annahar Al Maghribia", Mohamed Bedari, directeur-adjoint à la direction de l'information de première chaîne, Jihan Elkoui, journaliste au quotidien "Les Inspirations Eco", Rahal Boubrik, professeur à l'Institut des Études Africaines (IEA) et Abdelhak Adimi, journaliste au quotidien "Risalat Al Oumma".

"Ce prix revêt une importance



capitale. Il représente une reconnaissance du rôle joué par la presse dans le Royaume, en particulier dans la promotion des fondements de la démocratie et du pluralisme", a affirmé M. Boussof dans une déclaration à la MAP.

"L'édition de cette année est une récompense aux efforts des journalistes durant la période de la pandémie du Covid", a-t-il noté, ajoutant que "cette conjoncture a imposé un ensemble de défis, notamment pour les journalistes qui se trouvent en première ligne, afin de fournir à l'opinion publique les bonnes informations et lutter contre les fake news".

Ce prix, instauré sous Hautes

instructions Royales en novembre 2002 à l'occasion de la Journée nationale de la presse, réunit cette année 111 candidatures pour les prix de la télévision pour l'investigation et le film documentaire, de la radio, de la presse écrite, de la presse électronique, de l'agence de presse, de la production audiovisuelle amazighe, de la production journalistique hasaniane, de la photographie, du journalisme d'enquête, de la photographie et de la caricature.

Il sera également procédé à la remise d'un prix honorifique à une personnalité médiatique nationale ayant marqué le paysage médiatique national et contribué à consolider les principes nobles de la profession.

## Bouillon de culture

### Exposition

La salle Tayeb Seddiki à Dar Souiri, dans la Cité des Ali-zés, abrite jusqu'au 11 décembre, une exposition de l'artiste-peintre Abdallah Oulamine, dont le vernissage s'est déroulé, mardi, en présence d'un parterre d'artistes plasticiens et d'acteurs du monde de l'art et de la culture.

Initiée sous le signe "Construction", avec le concours de l'Association Essaouira-Mogador, cette exposition exceptionnelle offre l'opportunité aux passionnés des beaux-arts parmi les habitants et les visiteurs d'Essaouira de découvrir une trentaine de nouvelles créations de cet artiste souiri, et d'apprécier à sa juste valeur son talent et son style raffinés.

L'exposition jette la lumière sur un mixage entre l'œuvre de Oulamine réalisée sur le manuscrit, en tant qu'autre ouverture offerte par l'art et un autre cadre de travail artistique pris par ce plasticien, ainsi que d'autres tableaux en blanc et noir, dans lesquels il expose différentes formes transparentes.

### Conférence

L'association Ribat Al-Fath pour le développement durable a organisé, mercredi à Rabat, une conférence consacrée à l'histoire et à l'héritage d'Al-Andalus dans ses rapports avec le Maroc, à travers une lecture de deux ouvrages de feu Ahmed Balafrej, l'une des figures de proue du mouvement nationaliste.

Les panélistes, qui débattaient dans le cadre des rencontres "Hadith Al-Kitab", se sont penchés sur le chef d'œuvre "La littérature andalouse" co-écrit par feu Balafrej et Abdeljalil Khalifa (première édition sortie en 1941) et l'ouvrage "Fleurs des jardins: Nouvelles d'Al-Andalus et du Maghrib sous les Almoravides et les Almohades". Ce dernier livre est la traduction arabe de deux conférences données par les écrivains français et frères Jérôme et Jean Tharaud, réalisée par le défunt et Mohamed El Fassi.

Le président de Ribat Al-Fath, Abdelkrim Bennani, a rappelé que feu Ahmed Balafrej, un juriste de formation, avait un penchant pour la littérature comptant à son actif plusieurs ouvrages thématiques, notamment sur l'histoire andalouse, précisant que cette fibre s'est révélée durant son séjour pour études à Paris où il affichait ouvertement son rejet et ses critiques à l'encontre du colonisateur français.

# Signature d'une convention de don d'archives de l'association AMREC et de la Fondation Brahim Akhiate au profit des Archives du Maroc

L'Institution des Archives du Maroc a signé, mercredi à Rabat, une convention de don d'archives avec l'association marocaine de recherche et d'échange culturel (AMREC) et la Fondation Brahim Akhiate pour la diversité culturelle.

Cette signature a été conclue par le directeur des Archives du Maroc, Jamâa Baida, le président de l'association AMREC, Imad Meniari et le secrétaire général de la Fondation Brahim Akhiate pour la diversité culturelle, Yassine Akhiate.

La convention sur le don des archives de l'association à l'Institution en charge, en tant que segment de la mémoire collective, en vue de la conserver pour les générations futures et la mettre à la disposition des chercheurs, a été signée à l'occasion de la journée nationale des archives (30 novembre) et coïncidant avec le 54<sup>ème</sup> anniversaire de la

création d'AMREC.

Conformément à cette convention, l'AMREC et la fondation Brahim Akhiate ont déclaré avoir ouvert un fond propre aux Archives du Maroc, sous le nom de "fond Brahim Akhiate" qui comprend deux groupes, le premier concerne l'association et le second celui de la fondation.

Ce fond sera alimenté, au fur et à mesure, de documents réalisés et reçus par l'association tout au long de son parcours culturel et associatif, qui s'étale sur 54 ans ou appartenant à la famille du défunt Brahim Akhiate (1941-2018).

L'institution des Archives du Maroc, quant à elle, œuvrera, en vertu de cette convention, à la valorisation de ce patrimoine archivistique au niveau national et international par le biais des moyens jugés efficaces.

Par ailleurs, une conférence a été organisée en marge de cette signature, autour du thème "la culture amazighe et les archives nationales", lors de laquelle les participants ont souligné l'importance cruciale des donations associatives et des institutions académiques, qui disposent d'archives à valeur nationale, pour contribuer à la conservation de la mémoire collective et sa transmission aux générations futures.

M. Baida a noté, à cette occasion, que les archives privées des familles et associations sont des trésors qui enrichissent les archives nationales, se félicitant à cet égard de l'importance de l'initiative prise par l'AMREC et la Fondation Brahim Akhiate.

Le directeur des archives du Maroc a salué l'importance du fond légué par le défunt Brahim Akhiate,



considéré comme l'un des éminents acteurs qui ont marqué par leur travaux le parcours de la promotion de l'Amazigh au niveau de la langue, de la culture et de l'identité.

De son côté, l'ancien vice-secrétaire général de l'AMREC, Lhoucine Ait Bahcine, a affirmé que depuis sa création, le 10 novembre 1967, l'association a attaché une grande importance à collecter et répertorier le patrimoine ama-

zighe afin de sauvegarder la mémoire collective du Maroc, caractérisée par la diversité de ses affluents. MM. Meniari et Yassine Akhiate ont également passé en revue le rôle de l'association AMREC et les efforts du défunt Brahim Akhiate pour collecter et répertorier le patrimoine amazigh dans ses diverses manifestations, en plus d'encourager les chercheurs et universitaires dans ce domaine.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE FQUIH  
BEN SALAH  
CERCLE DE BENI  
MOUSSA CHARKIA  
CAIDAT DE OULED  
ZMAM  
CT : OULED ZMAM  
Avis d'appel d'offres ouvert N° : 04 /2021/  
« Séance publique »  
Le président de la commune d' OULED ZMAM recevra jusqu'au jour prévu pour la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu le mardi 28 décembre 2021 à 10 heures au siège de la commune, les offres des prix concernant : la location du souk hebdo-

madaire Ouled Zmam au titre 2022.  
Le cautionnement provisoire est fixé à vingt mille dirhams (20.000,00 DH)  
L'estimation de la location est fixée à la somme de : six cent mille dirhams (600000,00)dhs  
Les offres doivent être présentées conformément aux dispositions des articles 27,29,et 31 du décret n° 2-12- 349 du 08 jomada1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du services des marchés de la commune ou téléchargé du portail électronique des marchés publics de l'état: www.marchespu-

blic.gov.ma  
Les concurrents peuvent :  
• soit déposer contre récépissé leurs plis auprès des services des marchés de la commune.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
• Soit les envoyées par courrier portail électronique

des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance avant l'ouverture des plis  
• Pour tout renseignement, contacter le service précité.  
N° 10 751/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya de la région de Draa – Tafilalet  
Province d'Errachidia  
Cercle de Goulmima  
Caidat de Tadighoust  
Commune de Tadighoust

**AVIS DE DEPOT**  
Le président de la commune de Tadighoust porte à la connaissance du public, que le projet du plan de développement de l'agglomération rurale d'El Borj Jdid , N° 02 PDAR.AUER-M/2021 ; est déposé au siège de la commune de Tadighoust, durant un mois, à compter du : 29 novembre 2021 et un registre est déposé pour toutes observations à enregistrer, au même siège de la commune et pendant les heures de travail.  
N° 10 753/PA

**إعلان عن إجراء امتحانين في الكفاءة المهنية لجماعة سيدي موسى المجذوب برسم 2021**

يعين رئيس جماعة سيدي موسى المجذوب عن إجراء امتحانين في الكفاءة المهنية برسم 2021 وذلك بتاريخ 2021/12/27 بمقر جماعة سيدي موسى المجذوب ابتداء من الساعة 09 صباحا ، لفائدة الموظفين المنتمين بميزانية جماعة سيدي موسى المجذوب ، الذين أقضوا ما لا يقل عن ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء أول اختبار من اختبارات الكفاءة المهنية برسم 2021 . وذلك حسب الجدول أسفله :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	المنصب المتبارى بشأها	ملف الترشيح
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثانية الذين أقضوا ما لا يقل عن ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء أول اختبار من اختبارات الكفاءة المهنية	منصب واحد(1)	يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مكتب الموارد البشرية بجماعة سيدي موسى المجذوب بتاريخ 2021/12/24 . و هو آخر أجل لإيداع الترشيحات .
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة الذين أقضوا ما لا يقل عن ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء أول اختبار من اختبارات الكفاءة المهنية	منصب واحد(1)	يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مكتب الموارد البشرية بجماعة سيدي موسى المجذوب بتاريخ 2021/12/24 . و هو آخر أجل لإيداع الترشيحات .

N°10 752/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL  
DGS/DDE/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
AAO N° 35/2021/BP

**Le 06/01/2022 à 11 heure ,il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion)à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :**

❖ **Travaux de création d'une halte routière des grands taxis (direction ben guerir et El Attaouia ,à la CT El kelaa des sraghna (Achèvement)**

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :10 000.00 DHS (DixMille Dhs).  
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :592.080.00dhs(cinq cent quatre-vingt-douze mille quatre-vingt dhs)

Ledossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna
- 2-soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.
- 3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- 4- Soit les envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**1/Pour les entreprises installées au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :-

Secteur	Classe	Qualification exigées
L : Menuiserie charpente	5	L 2

2/ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'art 9 du règlement de la consultation

N°10 754/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CERCLE DE HRARA  
CAIDAT MOUL BERGUI  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE MOUL BERGUI  
SERVICE PATRIMOINE

**Avis d'une Adjudication aux enchères publiques**  
N° 01/2021

Il est porté à la connaissance du public qu'il se déroulera le Mardi 28 décembre 2021 à partir du 10h une vente aux enchères publiques pour vente des matériels et engins au sièges de la CT Moul Bergui comme indiqué si dessous :

N° de lot	Lot	Nom hre	Prix Initial	Observation			
01	<b>Les Matériels :</b>		1000,00	détérioré			
	Chaises en cuir	21					
	Chaises ski en soie rouge	02					
	Tente	01					
	Taple	07					
	Pelles	07					
	Brouettes	05					
	Chaises en plastique	72					
	02	<b>les Engins :</b>				20 000,00	
		<b>Motocycle :</b>					
de Marque ZSM N° de châssis LZXCJLLXC5301012		01					
de Marque ZSM N° de châssis LZXCJLLXE5200376		01					
de Marque ITALIKA N° de châssis LLCLXBD8AJA100052		01					
de Marque NASH N° de châssis LZXCJLL3785005560		01					
de Marque ZSM N° de châssis LZXCJLL695100216		01					
de Marque ZSM N° de châssis LZXCJLL483000081		01					
de Marque ZSM N° de châssis LZXCJLL275200455		01					
de Marque C90 DOCKER N° de châssis LATXCFLYSC1039999		01					
de Marque DOCKER N° de châssis LATXCGLYSF1011307		01					
de Marque DOCKER N° de châssis LATXCGLYF10106888		01					
de Marque TECN MOOVE N° de châssis LWMXCBLB0B1000055		01					
de Marque FALCON N° de châssis LHJXCBA488901846		01					
de Marque IGNORE N° de châssis TXCGLYOE1168273		01					
de Marque YOCTTI N° de châssis LKXXCGLL3CA694965		01					
de Marque GACELA N° de châssis LBFXCBLG7H1122113		01					
de Marque IGNORE N° de châssis LK1XCJLCL		01					
de Marque 103 PEUGEOT N° de châssis 09451932		01					
de Marque 103 SPORT N° de châssis 19616414		01					
de Marque MOTOBICANE N° de châssis 401477		01					
de Marque SPORT N° de châssis 11016258		01					
de Marque 103 N° de châssis 04073530		01					
de Marque 103 N° de châssis 129215440		01					
de Marque SIMSON N° de châssis 6405512		01					
de Marque MBK N° de châssis 456820		01					
de Marque CLIP N° de châssis 09106261		01					
de Marque MBK N° de châssis 407460		01					
de Marque TECN MOOVE N° de châssis LWMPCBLA9B1007173		01					
de Marque HONDA N° de châssis CD60-22930		01					
de Marque IGNORE N° de châssis M12M03F416	01						
de Marque 103 PEUGEOT sans numéro de cadre	01						
de Marque MOTOBICANE sans numéro de cadre	01						
	TOTAL	31					
	Voiture de Marque MITSUBISHI PIK-UP N° d'immatriculation 36069-33	01		moyen			
	Voiture de Marque ROVER N° d'immatriculation 85729-6	01		moyen			
	TOTAL	02					

Les intéressés doivent délivrer les pièces suivantes :

- Récépissé de la caution provisoire qui s'élève à 500,00 Dh ( cinq cent dirhams ) pour lot N° 01 et 20 000,00 Dh ( vingt mille dirhams ) pour Lot N° 02 délivré par le percepteur de Jemaâ-Shaim au Bancaire.
- Photocopie de carte nationale d'identité légalisée.

Pour tout constat des matériels et engins objet du présent échange, les intéressés peuvent effectuer leur visite au Parc- Auto dépendant à la commune de Moul Bergui durant le 23 et 24 décembre 2021 à partir du 10h matin jusqu'à 12h d'après midi.

L'adjudicataire doit verser le montant de la vente aux enchères au percepteur de Jemaâ-Shaim avec une majoration de 10% pour couvrir toutes les dépenses y afférentes, la durée d'exécution de la vente est fixée à trois jours, toute réclamation ne peut être prise en considération une fois dépassé ce délai ainsi : la commune a le droit de confisquer la caution provisoire.

N°10 755/PA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE SETTAT  
 CERCLE D'EL BOROUJ  
 CAIDAT DE DAR CHAFFAI  
 COMMUNE DAR CHAFFAI  
 SERVICE .DES RESSOURCES HUMAINES

**AVIS N°03//2021**

D'examen d'aptitude professionnelle au profit des fonctionnaires communaux de l'année 2021 .

Le président de la commune territoriale de dar chaffai annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au siège de la commune ; au profit des fonctionnaires de la commune ; selon le tableau ci – dessous :

Grade de promotion	nombre de poste	condition de participation	date d'examen	dernier délai pour le dépôt des dossiers
technicien du 1 <sup>er</sup> grade	01	ouvert aux techniciens de 2eme grade ayant aux moins de 06 ans d'ancienneté dans ce grade	vendredi 31/12/2021	28/12/2021
adj .administratif de 2eme grade	01	ouvert aux adj .administratif du 3eme grade ayant aux moins de 06 ans d'ancienneté dans ce grade .	Vendredi 30/12/2021	27/12/2021
adj .technicien de 2eme grade	01	ouvert aux adj techniciens de 3eme de 3eme grade ayant aux moins 06 ans d'ancienneté dans ce grade	Vendredi 30/12/2021	27/12/2021

Les candidatures peuvent présenter leur dossiers au service des ressources humaines de la commune de dar chaffai avant les délais indiqués ci- dessus.

N°10 756/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 REGION BENI MELLAL KHENIFRA  
 PROVINCE DE KHOUREBGA  
 CONSEIL PROVINCIAL

**Avis rectificatif**

Le président du conseil provincial de Khouribga informe le public que l'avis d'appel d'offres ouvert n° 13/2021 du 16/12/2021 à 11h 30mn, relatif à : Réalisation des essais de contrôle de la qualité des travaux de construction du siège du conseil provincial de Khouribga, publié le 23 novembre 2021 au journal Libération n° 9472, est rectifié et modifié comme suit :

**Au lieu de :**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

- Le dossier technique comprenant:

- Pour les concurrents installés au Maroc :

- Activité : contrôle de qualité : CQ

- Qualifications demandées sont : (CQ1 : Contrôle des travaux de bâtiments courants) et (CQ9 : Contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments).

- Catégorie : 3

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

a- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations , le montant , les délais et les dates de réalisation , l'appréciation , le nom et la qualité du signataire.

**Lire**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N°10 757/PA

ROYAUME DU MAROC  
 WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
 PROVINCE DE GUELMIM  
 COMMUNE DE GUELMIM  
 DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGET  
 SERVICE BUDGET, COMPTABILITE ET MARCHES

**AVIS MODIFICATIF**

Le Président de la Commune de Guelmim informe le public que les avis d'appels d'offres ouverts n° :17/2021 lot 01 et 17/2021 lots 02 Publiés le Vendredi 26 Novembre 2021 au journal LIBERATION n°9475 sont Modifiés comme suit :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de la séance d'ouverture des plis
17/2021	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES AVENUES ET RUES DE LA VILLE DE GUELMIM EN DEUX LOTS	Lot n°01 : 350 000,00 Lot n°02 : 350 000,00	20/12/2021 à partir de 10 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Commune de Guelmim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées aux sommes suivantes :

Lot n°01 : (23 000 172,00 dh ).

Lot n°02 : (24 000 031,20 dh ).

◆ Les certificats d'agrément, domaines d'activité :

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification du Ministère de l'équipement, du transport de la logistique et de l'eau minimum:

Activité	QUALIFICATIONS EXIGÉES	Classe
B (Travaux Routiers et Voirie Urbaine)	B1 : Travaux de terrassement routiers courants B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B6 : Assises traitées et enrobée à chaud	S

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada l 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°10 759/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 WILAYA DE LA REGION DE LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA  
 PROVINCE DE TARFAYA  
 CONSEIL PROVINCIAL DE TARFAYA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Il sera procédé, dans la salle des conférences de conseil provincial de Tarfaya l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offre sur offres de prix suivantes :

N°	Objet	Date d'ouverture de plis	Caution provisoire	Estimation budgétaire en lettres	Estimation budgétaire en dhs
06/CPT/2021	Les études techniques et suivi des travaux de viabilisation des trois lotissements « DYAR TARFAYA » « RYAD TARFAYA 1 » « RYAD TARFAYA 2 », appartenant au conseil provincial de Tarfaya, relevant de la province de Tarfaya	28/12/2021 10H00	50 000.00 Dhs	un million trente sept mille sept cent dirhams et zéro centime y compris toutes taxes comprises	1 037 700.00 Dhs TTC

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés conseil provincial de Tarfaya, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ,la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de conseil provincial de Tarfaya.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- la réception des offres peut se faire, soit sur support papier dans les conditions ci-dessous, soit par voie électronique, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article figurant au règlement de consultation.

N°10 758/PA

**ATLAS TRADE**  
Société à responsabilité limitée d'associé unique  
Au capital de 100.000,00 dirhams

Siège social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3ème ETAGE APT N° 6, CASABLANCA  
RC N°: 386289/ CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/12/2020, l'associé unique de la Société dite ATLAS TRADE, au Capital de 100.000,00 Dirhams, sise à CASABLANCA 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3ème ETAGE APT N° 6 a décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la Société.
- Nomination de Mr. EL MOUTTAKI AMINE en qualité de liquidateur de la Société.
- Sièges de liquidation fixé à : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3ème ETAGE APT N° 6, CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 06.01.2021 sous le n° 760523.

N° 10 760/PA

**ETUDE DE MAITRE Khalil MOUTTAHID**  
NOTAIRE à OUJDA  
Bd Mohammed V  
Imm Baraka 1er Etage n°6,  
Tel 05 36 70 44 66  
LA SOCEITE  
«ALYASAPHIR»  
S.A.R.L.A.U.  
RC N°: 524189.  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Khalil MOUTTAHID, Notaire à Oujda le 15/11/2021, enregistré à Oujda le 16/11/2021, RE 31630, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination: «ALYASAPHIR» S.A.R.L.A.U.  
Objet: La société a pour objet d'effectuer, directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'Étranger: Exploitation d'un hôtel; Les Activistes d'hôtellerie, et de restauration snack, café et glacier; Organisation des événements touristique et des fêtes.  
Siège social: Casablanca, 44 Rue Benjlali Taj Eddine Apt 54 Résidence Tajeddine Maarif.  
Durée: 99 ans.  
Apports: Les associés apportés à la société, savoir: Mr Mohammed BERRISSOUL: 100.000,00 Dh. Total égal à 100.000,00 Dh.  
Capital social: Est fixé à la somme de Cent Mille Dirhams (100.000,00Dh) divisé en Mille (1000) parts de Cent (100) Dirhams Chacune, réparties comme suit: Mr Mohammed BERRISSOUL: 1000 Parts. Total égal au capital social: 1000 Parts.

Gérance: La société est gérée et administrée par Mr Mohammed BERRISSOUL en sa qualité de gérant-unique pour une durée indéterminée. Le dépôt légal est effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 30/11/2021 sous numéro 802490.

N° 10 761/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL

**D'OFFRES OUVERT**  
N°47/INDH/2021  
Le 28 Décembre à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouazazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX SEPT UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES DE TELOUETE ET DE TIDLIL A LA PROVINCE D'OUARZAZATE

Tranche 3 : Travaux de Construction de Quatre Unités Préscolaires au Niveau de la Commune Tidili Province d'Ouarzazate  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 20 000.00 dhs (Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 864.448,80 dhs (Huit Cent Soixante Quatre Mille Quatre Cent Quarante Huit Dirhams, 80 Centimes).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 10 762/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 48/INDH/2021  
Le 28 Décembre 2021 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouazazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX SEPT UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES DE TELOUETE ET DE TIDLIL A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.  
Tranche 2 : Travaux de Construction de Six Unités Préscolaires au Niveau de la Commune Telouet, Province d'Ouarzazate.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat

Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 30 000.00dhs (Trente Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.296.061,20 dhs (Un Million Deux Cent Quatre-Vingt Seize Mille Soixante Et Un Dirhams, 20centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 10 763/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°49/INDH/2021

Le 28 Décembre 2021 à 11h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouazazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX SEPT UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES DE TELOUETE ET DE TIDLIL A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.  
Tranche1 : Travaux de Construction de Sept Unités Préscolaires au Niveau de la Commune Telouet, Province d'Ouarzazate.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 35.000.00 dhs (Trente Cinq Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.512.147,60 dhs (Un Million Cinq Cent Douze Mille Cent Quarante Sept Dirhams, 60Centimes).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
- Soit les envoyer par courrier

recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
- Soit les remettre directement au président de la

commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 10 764/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE DEBZOU  
CAIDAT DE FOUM-JEMAA  
COMMUNE TERRITORIALE  
DE BNI-HASSANE

## AVIS

La Commune Territoriale De Bni-Hassane, Organise a son siège des examens d'aptitude professionnelle au profit de ses fonctionnaire selon le tableau suivant :

Grade	Date d'examen	Condition requise	Nombre de poste	Date limite de dépôt des demandes
- Adjoint administratif 2eme grade	25/12/2021 A 9 h	Avoir 6 ans dans le grade Adjoint administratif 3eme grade	01	20/12/2021
- Adjoint technique 2eme grade	25/12/2021 A 15 h	Avoir 6 ans dans le grade Adjoint technique 3eme grade	01	20/12/2021

Les candidats intéressés doivent déposer leurs demandes au bureau d'ordre de La commune .

N°10 765/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SEFROU  
COMMUNE OULED MKOUDOU

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02 /2021

Le 26/01/2022 à 10heure, il sera procédé au bureau de Monsieur Le Président de la Commune Ouled Mkoudou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux travaux de Construction du siège de la maison communale Ouled mkoudou après la démolition de l'ancien siège ,commune Ouled mkoudou, province de sefrou. (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune d'Ouled Mkoudou , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

- Le cautionnement provisoire est fixé à cinquante mille (50.000,00) dhs.
- Le cout des travaux estimé par la maître d'ouvrage est de deux millions cent quarante huit mille (2.148.000,00) dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent aussi :

- déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau Technique De la Commune Ouled Mkoudou.
- envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- d'une manière électronique.
- les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 5 du R.C.
- Le certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'origine.

Secteur	Classe	Qualification
A	4	A2

- les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°10 766/PA



VENTE DE FONDS DE COMMERCE A USAGE DE PHARMACIE Par : Madame TAHI KAWTAR Demeurant à CASABLANCA: JAMLA 3 RUE 4 N°38.

A La société PHARMED représenté par Mme SRHAYRI FATIHA Demeurant à CASABLANCA, TRANCHE 4, RUE 52, N°7, MOSQUEE IKHLASS. LA TOTALITE D'UN FONDS DE COMMERCE D'OFFICINE DE PHARMACIE CONNU SOUS LE NOM DE « PHARMACIE AL KAWTAR », EXPLOITE A MOHAMMADIA, LOTISSEMENT RIAD CHAMAL G 10 N°16 BENI YEKHLEF. IMMATRICULE AU REGISTRE DE COMMERCE DE MOHAMMADIA SOUS LE NUMERO : 17 752. LES OPPOSITIONS SONT RECUES AU SECRETARIAT GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANDE DE MOHAMMADIA (SERVICE DU REGISTRE DU COMMERCE)

N° 10 767/PA

«M.W SCHOOL PRIVE» Société à Responsabilité Limitée Au Capital de 100.000,00 Dirhams Siège Social : LA PROPRIÉTÉ DITE JARDIN D'ENFANT TF N 26481/33 LOTISSEMENT MOUTAWAKKIL DAR BOUAZZA CASABLANCA RC n°: 517303 - IF n°:50499810 ICE n°: 002919650000089 I- Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 10/11/2021 les associés de la société dite MW SCHOOL PRIVE sis à Casablanca à l'adresse ci-dessus ont décidé ce qui suit : - Adjonction de l'enseigne commerciale : VILLAGE JUNIOR PRIVE ; objet du certificat négatif N° 2432051 du 05/11/2021. - Statuts mis à jour, - Pouvoirs à donner. II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/12/2021 sous le N° 802546.

N° 10 768/PA

STE « MAJMOUAT ATTAWFIQ LIL BINAË » CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L.A.U

I) Aux termes d'un acte S.S.P en date à FES, du 10.11.2021, il a été établi les statuts d'une SARL A.U, savoir : DENOMINATION : Sté « MAJMOUAT ATTAWFIQ LIL BINAË » OBJET : Promoteur Immobilier, Lotisseur, Marchand Importateur. SIEGE : n°36. Etage 2 Rue 3 Lots Rachidia Fès.// D U R E E : 99 Ans à compter de sa constitution définitive C A P I T A L : 100.000,00 DHS, divisé en 1 000 P. Sles De 100,00 DHS chacune: Mr. HJIEJ Mouhssine : 100.000,00 DHS GERANT : Mr. HJIEJ Mouhssine II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de FES, le 01.12.2021, sous le n° de dépôt 5436/2021 et le RC n° 70 467. LE GERANT

N° 10 769/PA

Sté «ASRIDAR IMMOBILIER» SARL RC 33651, Adresse: 95 Lot Benaddi Lot Ben Mimoun Rte Sidi Yahya Oujda Dissolution anticipée Suite à l'assemblée générale du 26/10/2021, il a été décidé: La dissolution de la société; La nomination de Mr EL AASRI IDDAR en qualité de liquidateur et lui conféré à cet effet les pouvoirs pour procéder à la liquidation de la société. Le siège de liquidation est fixé à: 95 Lot Benaddi Lot Ben Mimoun Rte Sidi Yahya Oujda. Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce d'Oujda sous n°3964 en date du 17/11/2021.

N° 10 770/PA

«JOB NAS TRANSPORT » SARL AU CAPITAL DE CENT MILLE (100.000,00) DIRHAMS SIÈGE SOCIAL : JORF LAKHDAR EXT LS BIS 40 13 1er ETAGE OUJDA CLOTURE DE LIQUIDATION Au terme Au terme du PV de l'AGE en date du 31/10/2021, de la société «JOB NAS TRANSPORT » SARL, il a été décidé ce qui suit : - La clôture de liquidation et la radiation de ladite société du registre de commerce. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'OUJDA le 29/11/2021 sous le N° 4079.

N° 10 771/PA

FORTIS CONSULTING SARL AU Constitution d'une S.A.R.L.A.U Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/09/2021. Il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : "FORTIS CONSULTING" S.A.R.L.A.U Siège Social : APPART N°12 IMMUEBLE 22 RUE JBEL MOUSSA AGDAL RABAT L'Associé Unique : Mr.ABOUJHHD MELLOUKI Klapperteur en numéraire 1000 000.00 dh soit 1000 parts sociales Objet : Conseil de gestion Durée : 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS. Gérance : la société est gérée par : Mr.ABOUJHHD MELLOUKI Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de RABAT sous le N°156 321.

N° 10 772/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'ELKELAA DES SRAGHNA CERCLE EL KELAA BENI AMEUR CAIDAT DES BENI AMEUR COMMUNE EL AMRIA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2021 Le 27 décembre 2021 à 09Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune rurale El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCA-

TION DE SOUK HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNE EL AMRIA Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA .Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux cent mille dirhams (200 000.00 DH).

L'estimation est de 100 000,00 dh Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité. - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA; - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .

N° 10 773/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'ELKELAA DES SRAGHNA CERCLE EL KELAA BENI AMEUR CAIDAT DES BENI AMEUR COMMUNE EL AMRIA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2021

Le 27 décembre 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune rurale El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION D'ABATTOIR DE SOUK DE LA COMMUNE EL AMRIA Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA .Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000.00 DH).

L'estimation est fixe au montant de 8000.00 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité. - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la

commune rurale El AMRIA; - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .

N° 10 774/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAROU DANNT COMMUNE IGUIDI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2021

Le 27 Décembre 2021 à 10 heures. Il sera procédé, dans le bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: 1/ Location Souk Trine Igli 2/ Location Souk aux bestiaux 3/ Location Foundouk 4/ Location Parking POUR L'EXERCICE 2022 (12 mois) Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (5 000,00) Cinq mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (80 000,00) Quatre vingt mille dirhams. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles : 27, 29 et 31 du Décret N°2-12-349 du 30 Mars 2013, relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la CT d'IGUIDI. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04 septembre 2014. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 10 775/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAROU DANNT Commune IGUIDI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2021

Le 27 Décembre 2021 à 11 heures. Il sera procédé, dans le bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: - LOCATION DE L'ABATTOIR COMMUNAL POUR L'EXERCICE 2022 (12 mois) Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau

de Mr Le Président de la Commune IGUIDI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (5 000,00) Cinq mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (30 000,00) Trente mille dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la CT d'IGUIDI. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04 septembre 2014. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 776/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DE TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 85/DR2/2021 Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DU CENTRE SIDI BOUATHMANE Lot N°2 : STATION DE POMPAGE.

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés dans le cadre du cofinancement européen AFD / KfW/ BEI /UE. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 9 260906,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 92700DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : https://www.marches-publics.gov.ma/

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : - Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz- Marrakech- Tél :05 24 35 12 10 Fax : 05 24 43 91 09 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz- Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 27 Janvier 2022 à 10h à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz- Marrakech L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division achats de la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE - Branche Eau - Adresse Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Guéliz- Marrakech - Fax : 05 24 43 91 09- Email : rjdoua@onee.ma. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : http://www.onep.ma/(Espace Entreprise- rubrique Achats).

N° 10 777/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAROU DANNT CERCLE DES OULED TEIMA ANNEXE AIN CHAIB CT Lagifit

AVIS DE DEPOT

La présidente de la Commune Territoriale LAGFIFAT annonce au public que le projet du plan d'aménagement de la commune Lagifit , Ainsi que son règlement est déposé auprès du siège de cette commune pour l'enquête public dans une période d'un Mois, entre le : 13 Décembre 2021 au 12 janvier 2022.

Aussi, il est porté à la connaissance du public qu'un dossier et un registre seront à la portée du public auprès du bureau de la division technique au siège de la commune pour porter leurs observations pendant les horaires du travail administratif.

N° 10 778/PA



STE AHMED SAID GROUP SARL AU CONSTITUTION

I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25/11/2021, il a été institué une société SARL AU dont les caractéristiques sont:

• Dénomination Sociale : «AHMED SAID GROUP»

• Forme : SARL AU .

Objet : import-export de produits de tabac générale et ne particulier , exportation et importation de charbon l'édification location lâchat la vente l'échange la prise a bail la transformation la réfection l'aménagement .

Siège social : Lot El Amal 1 Tranche Avenue Al Hassan Ben Tabit N° 260 Laayoune.

• Durée : 99 ans.

• Le capital social est ainsi fixé à la somme de 100 000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams) devisé en 1000 parts sociales (Mille parts) de 100 Dhs (Cent Dirhams) chacune. La répartition du capital est faite comme suit:

• Mr AHMED SAID HASSAN 100 000,00 DH Total 100 000,00 DH

• La gérance : Mr. AHMED SAID HASSAN, gérant unique pour une durée illimitée.

• Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

• Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.

II)- La société a été immatriculée au RC N° 39047 le 25-11-2021.

N° 10 786/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE TEL : 06 71 66 19 18/ 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 10/11/2021 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination : « ALLOPANIEN.COM» SARL

2- Siegesocial:RUE MOUSLIM LOT BOUKAR 3EME ETAGE APARTEMENT N 14 BAB DOUKALA MARRAKECH.

3- Objet social : AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE FRUITS OU LEGUMES FRAIS EN DETAIL (MARCHANDISE).

4- Durée : 99 ans.

5- Capital Social : s'élève à 100.000,00 il est divisé en 1000,00 parts sociales de 100.00dhchacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés, à savoir :

Mme RAHMA AIT MOUSSA 500,00 PARTS

Mme HAJAR BENDARQAOU 500.00 PARTS

Soit au total 1000,00 PARTS

6- Gérance : la société est gérée par le cogérant de

MmeRAHMA AIT MOUSSACIN N° EE267538 ET Mme HAJAR BENDARQAOU CIN N° EE606636 pour une durée illimitée.

7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de Marrakech sous le n° M 11\_21\_2433455 /2021/D.A.C.E et immatriculé au registre de commerce sous le N°120737/2021 le 30/11/2021.

N° 10 787/PA

Constitution «DIGITAL

EFFICIENTE» SARL AU Aux termes d'un acte sous-seing privé établi est enregistré à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « DIGITAL EFFICIENTE » SARL AU

Objet :

• Mise à disposition des ressources humaines

Siège social : Le siège social est établi à 23, Rue Georges Sand, 1er étage N°2- Casablanca

Durée : 99 ans.

Capital social : Le capital social s'élève à 10.000 Dhs. Il est divisé en 100 parts sociales de 100 DHchacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique, à savoir :

- Mme KHAWLA BOU-RAQQADI : 500 Parts

Gérance de la société : la société sera gérée par Mme KHAWLA BOU-RAQQADI, et ce pour une durée illimitée.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de Casablanca le 30/11/2021 sous le n°802438

N° 10 788/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT SECRETARIAT GENERAL

D.B.M. / S.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 09/FDR/2021 SEANCE PUBLIQUE

Le 28/12/2021 à 10 H il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

OBJET: TRAVAUX DE SUBSTITUTION DE PREFABRIQUE ET RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR AIN TRID CT AMERCID - CERCLE MIDELT

PROVINCE DE MIDELT- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N° 39/INDH/2021

Le 28/12/2021 à 10h30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU DOUAR SIDI AYAD RELEVANT DE LA CT MIBLADEN-PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N° 39/INDH/2021

Le 28/12/2021 à 10h30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU DOUAR SIDI AYAD RELEVANT DE LA CT MIBLADEN-PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N° 60/INDH/2021

Le 28/12/2021 à 11h00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU DOUAR MICHLIFEN RELEVANT DE LA CT AIT YAHIA-CAIDAT AMOUGUER-PROVINCE DE MIDELT

l'Etat http://www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQ MILLE DIRHAMS (5 000.00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : deux cent vingt-sept mille sept cent seize dirhams et 80 centimes TTC (227 716.80 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N° 10 789/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TINGHIR CERCLE D'ALNIF CAIDAT DE H'SSYIA COMMUNE DE H'SSYIA

N° 185

AVIS DE 'EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE pour l'accès au grade d'adjoint TECHNIQUE 1<sup>er</sup> grade échelle 08.

Le Président de la Commune de H'SSYIA, Avise qu'il sera organisé un examens d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint technique 1<sup>er</sup> grade échelle 08.

prévue le : 26 DECEMBRE 2021 à partir de 9 h au siège de la dite Commune.

Les 'examens seront ouverts aux fonctionnaires de cette commune exerçant leurs fonctions en qualité d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> grade échelle 07. (nombre de poste est fixé à un (01))

1)- Le concours portera sur :

A) Examen Ecrit :

Matière

Durée

Coefficient

1- pour l'accès au grade d'adjoint technique 1<sup>er</sup> grade échelle 08 un Examen écrit relatif aux fonctions exercées par les fonctionnaires appartenant au grade de l'examen ou aux compétences de l'administration organisatrice de l'examen il peut être formulé sous la forme d'analyse du sujet pour répondre aux questions ou étudier un dossier ou de commenter sur un texte

3H

3

B) Examen Oral pour les candidats admis à l'écrit

Matière

Durée

Coefficient

pour l'accès au grade d'adjoint technique 1<sup>er</sup> grade échelle 08. Entretien dans la spécialité du secteur concerné et les attributions du candidat et ses capacités d'exercer les fonctions afférentes au cadre dont -il est examiné.

15 au 30 min

3

2)- Dépôt des dossiers :

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés à cette commune directement au service des ressources humaines avant le : 24 décembre 2021 à 16 h 30 min. tous dossiers arrivés hors délai sera éliminé.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

o Une demande manuscrite

o Copie de la CIN.

o Copie de dernier arrêté d'avancement.

o Copie de l'arrêté de nomination de changement de grade.

N°10 792/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

SECTATEUR	QUARTIER DE NICE	SODIUM	ABSOLUTION	IDIOT	ÉPLUCHÉ	DE BAS EN HAUT: ENZYME	ROUGE À LONDRES	LE CHANT DES SIRÈNES
CHÏEN SAUVAGE				AGÏT AGENT DE LIASON				
ÉLDIGNÉ GRECQUE INVERSÉE					A L'ENVERS: ENDOMMAGÉ			
	ÂGE	MESQUÏN		MÉLANGÉ CONFUS				
STROPHE DE TROÏS VERS					SYMBOLE DU NICKEL	VAGUE DE CHALEUR	PARTIRAIT	
				BALAI		POUFFE CONVENANCE		
CHÔMÉ	LETTRES DE MERKA RAPACE		CAFARD	POIRE				
FACTOLE	EN LISTE EN OCTOBRE			MORCEAU DE POIRE	EN PARTANT			HÂLÉ
					DE BAS EN HAUT: NIAÏS	MORCEAU DE TIBIA	UTOPISTE	
FONCTION						LETTRES DE SARTRE ABÏMA		
RATÉE	LE BOUT DE LA LANGUE	CHEF DE PARTI		GAÏNE LIÉ				COULÉE DE LAVE
					FORME D'ÊTRE		PÏGE	
RIEN					ANNÉE			

Solution mots flechés d'hier

INTERIM	TRIE									
EPOUVANTAIL										
CIT										
FRANCHEES										
ORPAILLEUR										
LUS										
POOLS										
GIRON										
IE										
SUEUR										
NE										
ES										
RADE										
PIONS										
FAUSSAI										
NUE										

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Elkandoussi Elmardi**  
**Révision**  
Abdelmoumine Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laÿoune)  
Abdelah khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Responsible des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Elkandoussi Elmardi**  
**Révision**  
Abdelmoumine Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laÿoune)  
Abdelah khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Responsible des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadhi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des F.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: (0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Draisienn
- 2- Meubles à rayons
- 3- Nickel – Eclaté – Plus neuve
- 4- Figures géométriques
- 5- Demeurèrent
- 6- Eau de France – Boisson
- 7- Mépris Coupée
- 8- Fit la vidange Laes
- 9- Gorgeais – Mauvais service
- 10- Direction Légèrement brûlé

**VERTICALEMENT**

- 1- Qui s'éloigne de la source
- 2- Allongé Te rendras
- 3- Défini – Egalité – Petit if
- 4- Erafla
- 5- Souveraines Apparence
- 6- Fin de forme – Roche sédimentaire - Direction
- 7- Grogne Chrome
- 8- Capitaux
- 9- Amateurs du beau
- 10- Première épouse l'Estonie

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	R	A	I	S	I	E	N	N	E
2	R	E	S	S	A	S	S	E	E	S
3	A	P	I		M	O	T	T	E	S
4	G	E	A	I		L	A	S		A
5	O	R	T	O	L	A	N		A	Y
6	N	A	I	N		T	T	C		I
7	N		Q		R	I		E	R	S
8	A	M	U	S	I	O	N	S		T
9	D	U	E		A	N	I	S	E	E
10	E	R	S	E	S		S	E	N	S

### Grilles de sudoku

**Facile**

		1	4		6			8
5	4		1		8	2		
8	7			5			1	
3		4		9				
			2		3			
				6		1		9
	6			8			9	1
		3	7		1		6	2
1			6		9	5		

**Moyen**

	1	2	3		7	6		
		7	9				1	8
9			8					
			5				6	4
	6	5				9	3	
4	7				1			
					3			6
7	9				5	1		
		6	1		4	5	2	

**Difficile**

	7		4			2		
					8			9
	1	5	6				7	
4							2	8
		9				1		
3	6							4
	9				7	8	3	
6			9					
		8			6		4	

**Expert**

8					3	7		
7	6		2				8	
			5				9	
	1				2			
		2	7		1	6		
			4				1	
	4				8			
	6			1		3	4	
		5	3					2

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

1	6	5	3	7	8	2	9	4
8	7	4	9	1	2	6	3	5
2	3	9	4	6	5	7	1	8
5	8	3	2	9	1	4	6	7
4	2	6	8	3	7	9	5	1
9	1	7	5	4	6	8	2	3
3	9	2	7	5	4	1	8	6
6	4	8	1	2	3	5	7	9
7	5	1	6	8	9	3	4	2

**Moyen**

5	2	7	9	1	8	4	6	3
9	3	8	6	4	5	1	2	7
6	4	1	2	7	3	5	9	8
4	9	2	8	6	7	3	1	5
1	8	6	5	3	9	2	7	4
3	7	5	4	2	1	9	8	6
8	6	4	3	9	2	7	5	1
7	5	9	1	8	4	6	3	2
2	1	3	7	5	6	8	4	9

**Difficile**

4	5	2	7	9	3	1	8	6
3	7	8	1	6	2	4	9	5
6	9	1	8	4	5	2	3	7
7	3	4	6	8	1	9	5	2
1	2	6	9	5	4	8	7	3
5	8	9	3	2	7	6	4	1
8	4	7	2	3	6	5	1	9
9	6	3	5	1	8	7	2	4
2	1	5	4	7	9	3	6	8

**Expert**

8	3	4	6	5	9	1	7	2
9	5	7	4	2	1	6	8	3
1	6	2	8	3	7	4	5	9
2	8	5	3	4	6	7	9	1
7	4	9	5	1	8	2	3	6
3	1	6	9	7	2	5	4	8
4	2	8	1	9	5	3	6	7
6	7	3	2	8	4	9	1	5
5	9	1	7	6	3	8	2	4

# Sport

## Ziyech offre la victoire à Chelsea face à Watford



L'international marocain Hakim Ziyech a offert la victoire à ses coéquipiers de Chelsea en déplacement chez Watford (1-2), pour le compte de la 14<sup>e</sup> journée du championnat d'Angleterre de football.

Mason Mount avait ouvert la marque en faveur des Blues à la 29<sup>e</sup> minute de jeu, mais Emmanuel Dennis a remis les pendules à l'heure pour Watford juste avant la pause. Cette mi-temps a vu le Marocain Adam Masina quitter le terrain sur blessure

dès la 12<sup>e</sup> minute.

En seconde période, confronté à la stérilité offensive de son équipe, Thomas Tuchel a fait appel, à l'heure de jeu à son joker Hakim Ziyech, qui lui a donné raison 10 minutes seulement plus tard en inscrivant le but qui

a scellé l'issue du match en faveur de Chelsea.

Le club londonien se maintient ainsi en tête de la Premier League avec 33 points, avec une longueur d'avance sur son premier poursuivant, Manchester City.

## Pour Messi et Donnarumma, une soirée en or plombante

Célébrés comme des rock stars par le Parc des Princes, Lionel Messi et Gianluigi Donnarumma, respectivement Ballon d'Or et trophée Yachine, ont essayé de prolonger la fête, mais sans succès pour le Paris SG, tenu en échec par Nice (0-0), mercredi.

Pour voir des animations pyrotechniques, il fallait pour les spectateurs se présenter une dizaine de minutes avant le coup d'envoi, au moment de la courte cérémonie consacrée aux deux hommes de la soirée.

Récompensés lundi, Messi et Donnarumma ont présenté leur prix au public parisien, dans une chaude ambiance embellie par des chants à leur gloire et des feux d'artifice.

Mais la suite n'a pas été aussi clinquante qu'espéré, face à des Niçois pas venus pour astiquer leurs trophées. Le talent d'alchimiste des deux internationaux n'a pas suffi pour transformer en or la soirée.

Pour la première fois de la saison, un match s'est terminé au Parc sur le score de 0-0.

L'Argentin aux sept Ballons d'Or, un record, avait pourtant retrouvé une position axiale qui était la sienne au FC Barcelone, suite à l'absence de Neymar, victime dimanche d'une entorse d'une cheville.

Comme au Camp Nou, des "Messi! Messi!" ont déferlé des tribunes à chacune de ses tentatives les plus dangereuses.

Mais le joueur a manqué de réalisme, rappelant que sa récompense, comme la lune, avait une face cachée: une inefficacité chronique en Ligue 1, où son compteur de buts reste bloqué à un.

L'Argentin n'a pas livré de plaideur pour se défendre des critiques qui l'ont visé lorsqu'il a reçu le Ballon d'Or au détriment de l'attaquant du Bayern Munich Robert Lewandowski, qui a plus marqué que lui.

Son meilleur coup franc, légèrement excentré à 20 mètres du but de Walter Benitez, a terminé dans le mur niçois (10e), pas surpris par sa tentative à ras de terre.

Par la suite, Messi a tenté d'exister en combinant avec Angel Di Maria, son fidèle compagnon depuis plus de dix ans en sélection d'Argentine qui le connaît comme sa poche.

Mais le "Fideo" ("vermicelle" en espagnol) n'a pas été plus en réussite que lui (42e, 51e). Messi a cherché Kylian Mbappé en seconde période, mais "Kyky", aussi, a gâché (64e).

L'Argentin a incarné ce PSG qui ne joue que par séquences, et qui continue de se chercher. Ses défaillances finissent toujours par profiter à ses adversaires... c'est là que Donnarumma est intervenu.

L'Italien a réalisé des arrêts dignes du trophée Yachine, sur un tir flottant de Kasper Dolberg (9e) puis une tête à bout portant d'Andy Delort (32e).

L'Italien (1,96 m) a déployé son envergure d'albatros pour maintenir à flot le PSG quand les contres niçois le menaçaient le plus.

## Calcio : Naples accroché, Milan et l'Inter se rapprochent



Le leader Naples, repris sur la fin par Sassuolo (2-2), n'a plus qu'un point d'avance sur l'AC Milan (2e), net vainqueur du Genoa (3-0), et deux sur l'Inter Milan (3e), facile contre la Spezia (2-0), mercredi lors de la 15<sup>e</sup> journée de Serie A.

Désormais décrochée du Top 4, avec six points de retard sur l'Atalanta (4e), la Roma (5e) s'est inclinée à Bologne (1-0) qui continue de jouer les trouble-fêtes, en restant au contact de la Fiorentina (6e) et la Juventus (7e).

Naples pensait avoir fait le plus dur quand Dries Mertens, chargé de faire oublier en pointe l'absent Victor Osimhen, a fait craquer deux fois la défense

des Neroverdi.

Le lutin belge s'est d'abord sacrifié pour intercepter un ballon, juste devant la surface, dont a profité Fabian Ruiz (51e), puis il a conclu un joli mouvement sur un service de Piotr Zielinski (58e).

Mais Sassuolo s'est accroché. Et après avoir réduit la marque sur une frappe en force de Gianluca Scamacca (71e), les Neroverdi ont arraché l'égalisation par Gian Marco Ferrari de la tête (89e).

Ils sont même passés tout près de l'exploit, se voyant refuser un but dans le temps additionnel pour une faute de Domenico Berardi, signalée par l'assis-

tance vidéo!

"Quand Sassuolo a réagi avec force, à 2-0, on n'a pas réussi à faire tourner la balle et perdu des ballons trop faciles", a regretté l'entraîneur napolitain Luciano Spelletti, exclu en fin de match pour protestation.

Ce nul profite à Milan, vainqueur avec la manière de la Genoa, entraîné par l'ex-attaquant vedette des Rossoneri, Andriy Shevchenko.

Zlatan Ibrahimovic a trouvé la faille sur sa première occasion, un coup franc plein axe qui a laissé loin du ballon son ex-coéquipier du Paris SG, Salvatore Sirigu (10e).

Mais c'est ensuite Junior Messias qui a brillé avec un superbe doublé (tête à la 45e+2, frappe au ras du poteau à la 61e), une semaine après son but en Ligue des champions contre l'Atlético Madrid.

Le Brésilien de 30 ans, arrivé tardivement en Serie A, a "les qualités qu'il faut mais aussi des caractéristiques différentes des joueurs que nous avions", a salué son entraîneur Stefano Pioli.

La blessure du défenseur Simon Kjaer (genou) ternit la soirée des Rossoneri, qui ont défendu avec autorité leur deuxième place

convoitée par l'Inter.

Les joueurs de Simone Inzaghi, invaincus depuis dix matches, toutes compétitions confondues, avaient dominé auparavant la Spezia, dirigée par l'ex-Interiste Thiago Motta, grâce à un Lautaro Martinez mordant.

Roberto Gagliardini, titularisé pour faire souffler Nicolò Barella, a ouvert la marque (36e) en profitant d'une talonnade du "toro" argentin, qui a ensuite doublé la mise sur penalty (58e).

"L'Inter doit continuer comme ça, on fait beaucoup de matches sans défaite, mais devant ils courent, personne ne s'arrête", a souligné Simone Inzaghi sur DAZN.

Avant leur voyage à Madrid pour disputer au Real la première place de leur groupe en C1, les Nerazzuri sont attendus samedi au Stadio Olimpico. Ils y retrouveront une Roma tendue après sa défaite à Bologne, sur une jolie frappe de Mattias Svanberg (35e).

Malgré plusieurs occasions, les Giallorossi n'ont pas su revenir, au grand dam de José Mourinho, très agacé à trois jours de retrouver le club qu'il avait emmené à un triplé historique en 2010.



# Le Onze national annonce la couleur d'entrée

## Victoire avec l'art et la manière devant l'EN palestinienne



Pour une parfaite entame, ç'en est bien une. Pour le compte de sa première sortie du groupe C de la Coupe arabe des nations de football, le Onze national A' n'a pas trop fait dans les détails, surclassant, mercredi au stade d'Al Janoub à Al Wakra, son homologue palestinien sur le large score de 4 à 0.

Ce fut une opposition à sens unique avec une équipe nationale déterminée depuis le début à maîtriser son adversaire du jour. Il a fallu donc attendre la demi-heure de jeu pour voir la situation débloquée suite à un puissant tir des 30 mètres de Mohamed Nahiri qui a

trompé la vigilance du keeper palestinien.

L'ouverture du score a fait beaucoup de bien aux poulains de Lhoussine Ammouta qui n'ont pas lâché prise, manœuvrant sur tous les flans en vue de doubler la mise et tuer le match bien avant le retour aux vestiaires.

Scénario que l'EN n'a pu concrétiser mais ce n'était qu'une question de temps. Au cours du second half, les partenaires d'Anas Zniti, bien peinard dans ses cages, n'ont pas manqué de produire du jeu stylé et efficace pour que le résultat soit concluant en fin de compte. Et c'est Abdelilah Hafidi,

auteur d'un match plein, qui est parvenu à doubler la mise avant d'aggraver le score respectivement à la 56<sup>e</sup> et à la 64<sup>e</sup> minutes. Et pour clore ce festival de buts, c'est le capitaine Badr Benoun qui s'en est chargé, transformant avec succès un penalty (87<sup>e</sup>) obtenu suite à une faute commise sur Soufiane Rahimi, réserviste de luxe lors de ce match tout comme d'ailleurs Ayman Hassouni, Driss Fettouhi, Mohamed Bammamer et Walid Azarou qui a pu inscrire un but refusé par l'excellent arbitre néo-zélandais Matthew Conger pour hors-jeu après recours à la VAR.

Copie convaincante lors de ce

début de tournoi pour l'EN qui devra affronter samedi prochain la sélection jordanienne pour le compte de la deuxième journée de cette phase de poules. D'ailleurs, l'équipe nationale de Jordanie reste, elle aussi, sur un bon résultat, après avoir disposé, également mercredi, de la formation olympique saoudienne par 1 à 0. L'unique but de la partie a été inscrit par l'infortuné Khalifa Aldawsari qui a marqué contre son camp (62<sup>e</sup>).

Il convient de rappeler que le troisième match que devra disputer le Onze national sera face à la sélection saoudienne le 7 courant, sachant que les deux premiers de

chaque groupe baliseront leur chemin pour le stade des quarts de finale.

Pour ce qui est des rencontres de la première journée du groupe D, l'Algérie a déjoué devant une modeste équipe du Soudan, battue sur le score sans appel de 4 à 0, grâce aux réalisations de Baghdad Bujnah, auteur d'un doublé (11<sup>e</sup> et 37<sup>e</sup>), Djamel Benlamri (34<sup>e</sup>) et Al Arabi Soudani (46<sup>e</sup>).

Si la sélection algérienne n'a pas peiné pour s'imposer, ce ne fut point le cas pour le onze égyptien qui a eu beaucoup de mal pour se défaire d'une coriace équipe libanaise qui a tenu bon jusqu'à la 71<sup>e</sup> minute, cédant le pas sur penalty transformé par l'attaquant vedette du National du Caire, Mohamed Afcha.

Après un jour off, jeudi, la 10<sup>e</sup> édition de la Coupe arabe des nations de football, placée sous l'égide de la FIFA, se poursuivra ce vendredi pour le compte de la seconde manche. Les matches de la poule A opposeront le Bahreïn à l'Irak (11h00) et le Qatar au Sultana d'Oman (14h00), tandis que le plateau du groupe B offre des confrontations entre les Emirats Arabes Unis et la Mauritanie, ainsi que la Tunisie et la Syrie.

Mohamed Bouarab

### Commentaires audiodescriptionnels

Les commentaires audiodescriptionnels sont pour la première fois disponibles dans les stades qui accueillent la Coupe arabe des nations au Qatar.

Ce système permet aux supporters aveugles et malvoyants de suivre les matches à l'aide de leurs smartphones.

## Déclarations des sélectionneurs Les stars de la Coupe arabe de la FIFA

**L'**entraîneur de l'équipe nationale A', Lhoussain Ammouta : "J'avais précédemment déclaré que le match contre la Palestine serait difficile, étant donné que cette équipe est compétitive et dispose de joueurs forts physiquement. Pour l'équipe marocaine, nous avons essayé de jouer de manière rapide avec un monopole de la balle, ce qui nous a permis de contrôler le cours du jeu pendant le match. Je tiens à saluer le niveau de jeu des éléments nationaux, notamment la répartition sur le terrain et la compétitivité défensive, une tactique qui a donné ses fruits et permis d'inscrire le premier but qui a délivré les joueurs de la pression".

**L'**entraîneur de la Palestine, Akram Dabdoub : "L'équipe palestinienne n'était pas présente aujourd'hui comme nous le souhaitons, en raison des absences que l'équipe a connues pour cause de blessures, et même les remplaçants n'étaient pas à leur niveau habituel. Nous avons joué contre une équipe marocaine forte et organisée avec des lignes harmonieuses. Le Maroc, champion d'Afrique à deux reprises (locaux), dispose de bons éléments. Lors de la 1<sup>ère</sup> période, l'équipe palestinienne était bien organisée, mais en deuxième mi-temps, notre niveau a baissé en raison des efforts fournis par les joueurs, ce qui nous a affectés à la fois physiquement et techniquement".

**L'**a Coupe arabe de la FIFA Qatar 2021 a débuté mardi avec des matches qui ont tenu leurs promesses. Au cours des prochaines semaines, les grandes figures du football arabe auront l'occasion de montrer leurs compétences sur la grande scène. Ayant beaucoup fait pour aider leurs clubs à atteindre la gloire ces derniers mois, le moment est venu pour eux d'inspirer leurs équipes nationales à la grandeur au Qatar.

**FIFA.com** sélectionne des joueurs qui ont tous les atouts pour être des stars du tournoi.

**Bagdad Bounedjah (Algérie)**

Bounedjah est considéré comme l'un des meilleurs attaquants du football arabe à l'heure actuelle et a été l'une des stars de l'équipe algérienne qui a remporté la Coupe d'Afrique des nations de la CAF 2019, marquant le but de la Victoire en finale contre le Sénégal.

Joueur intelligent avec un grand sens du positionnement, un flair pour le but et un don pour le dribble, il est une star pour son club et son pays.

**Achraf Bencharki (Maroc)**

Achraf s'est fait un nom avec le Wydad avant de quitter le Maroc pour signer pour le club saoudien d'Al Hilal. Après un bref passage en France, où il a joué pour le Racing Club de Lens, Achraf a rejoint les géants égyptiens du Zamalek SC.

Joueur doué dont les principaux atouts sont ses dribbles et ses finitions, Achraf est un vainqueur de match éprouvé, un rôle que le sélectionneur marocain Hussein Ammouta espère pouvoir jouer une fois de plus dans les semaines à venir.

**Youssef Msakni (Tunisie)**

Figure influente de la qualification de la Tunisie pour la Coupe du monde de la FIFA, Russie 2018, Msakni a raté la phase finale en rai-

son d'une blessure.

Bien que de nouvelles blessures aient entravé sa progression depuis lors, il est maintenant de retour à son meilleur niveau et désireux de rattraper le temps perdu en Coupe arabe.

Doué techniquement, Msakni a la capacité gens, de fournir des passes décisives et de marquer des buts, des qualités qui pourraient bien mener la Tunisie au succès.

**Mohamed Elshenawy (Egypte)**

Lorsque le légendaire Essam El Hadary a décidé de raccrocher ses gants, l'Egypte n'a eu aucune difficulté à trouver son successeur, Elshenawy a une capacité innée à lire le jeu.

Gardien de premier choix de l'Egypte à Russie 2018, il a également joué au tournoi olympique de football de Tokyo 2020 et sera l'homme principal de la défense de Carlos Queiroz à Qatar 2021.

FIFA.com

## Avec la flambée des prix de l'énergie, des Britanniques étranglés par les factures

Dans son appartement de deux chambres dans un quartier populaire du sud de Londres, Doreen Thompson préfère recevoir dans sa cuisine. De la moisissure s'est installée sur les murs du salon, s'excuse-t-elle. Surtout, il y fait plus chaud.

"J'aimerais mettre le chauffage toute la journée, mais je ne peux pas me le permettre", explique la retraitée de 70 ans. Les factures qui s'alourdissent grèvent sa pension de 1.200 livres mensuelles (un peu plus de 1.400 euros).

Après le loyer (près de la moitié de ses revenus), les impôts locaux et les dépenses pour ses multiples problèmes de santé, les prix de l'énergie qui s'envolent achèvent de grignoter ce qui lui reste pour vivre.

Depuis peu, elle est à découvert les fins de mois: "Dieu merci, c'est seulement de 35 livres ce mois-ci", souffle cette femme au fort caractère, autrefois assistante sociale et à l'aise financièrement, qui se retrouve aujourd'hui à demander de l'aide à des associations dans lesquelles elle était autrefois bénévole.

Chaque mois, elle reçoit une facture unique pour l'énergie et les télécommunications (internet notamment), qui a plus que doublé

en un an, passant de 120 livres à plus de 250, dont la moitié pour le gaz et l'électricité.

"Je sens que l'hiver va être épouvantable", s'inquiète-t-elle, alors que le plafond des prix de l'énergie fixé par les autorités britanniques, déjà relevé au 1er octobre, pourrait augmenter à nouveau en avril.

"Je suis choquée par le montant de mes factures", s'exclame la retraitée, qui raconte avoir craqué à la banque il y a deux mois: "J'ai pleuré". Maigre consolation, elle a reçu quelque temps plus tard un petit bouquet de la part de son banquier.

Mme Thompson n'est pas seule dans son cas: de nombreuses personnes "ne savent tout simplement pas comment elles vont passer l'hiver", affirme Ruth London de Fuel Poverty Action (FPA), une association de lutte contre la pauvreté énergétique.

Les prix de l'énergie sont dopés par l'envolée des cours mondiaux du pétrole et du gaz. Et leur hausse s'ajoute dans le pays à une récente diminution des minima sociaux.

Poussée par les prix de l'énergie, l'inflation a atteint en octobre un plus haut depuis près de dix ans, à 4,2%, et la hausse des prix annuelle pourrait



culminer à 5% en avril, prévoit la Banque d'Angleterre.

"Beaucoup en sont réduits à rationner leur utilisation d'énergie, en mettant par exemple le chauffage une heure par jour, ou seulement lorsque les enfants sont à la maison", selon la FPA.

Pour éviter de voir ses factures s'envoler, Graeme Langton, qui vit à Salford près de Manchester, dans le nord de l'Angleterre) garde ainsi sou-

vent son chauffage éteint, disant préférer "porter un pull en plus plutôt que de payer des centaines de livres".

Dans son immeuble mal isolé, certains de ses voisins, des personnes âgées, "se couchent tôt parce qu'ils ne peuvent pas se permettre le chauffage". Un autre "dort sur le canapé de son salon parce qu'il n'a pas les moyens d'allumer les radiateurs dans d'autres pièces", décrit-il.

"Nous nous préparons tous à la

hausse des prix" cet hiver ajoute-t-il, assurant que pour certains "il faudra choisir entre se chauffer ou manger".

Lorsqu'elle fait les courses dans son quartier londonien, Doreen Thompson est elle aussi obligée de faire des choix: au-delà de l'énergie, l'inflation fait grimper tous les prix.

Lorsque ses difficultés ont commencé l'an dernier, elle a reçu des colis alimentaires, mais étant au-dessus des seuils, elle n'y a plus droit.

A présent, elle compte tout. "Je n'achète pas de vêtements ou de chaussures, cela fait deux mois que je veux aller chez le coiffeur, je n'ai pas pu", raconte-t-elle, ajoutant avoir "réduit davantage sur la nourriture et sur les articles de toilette".

Alors que "la pauvreté sévère" atteint des niveaux jamais vus dans le pays, selon FPA, le gouvernement a annoncé début octobre une enveloppe de 500 millions de livres pour aider les plus modestes à payer leurs factures d'électricité ou leur nourriture pendant l'hiver.

Pour l'année 2019/2020, 14,5 millions de personnes vivaient dans la pauvreté au Royaume-Uni selon des statistiques gouvernementales, avant le plein choc de la pandémie et de l'inflation.

## Recettes

### Salade d'aubergines ou zâalouk

#### Ingrédients (4 personnes):

- 4 Aubergines
- 1 Bouquet de coriandre - 6 gousses d'ail écrasées
- 2 tomates coupées en petits dés 1 c.c sel
- 1 c.a.s huile d'olive
- 1 piment oiseau
- 1/2 c.c. de poivre
- 1 c.c cumin
- 1 c.c paprika
- 1/2 c.c coriandre en poudre

#### Préparation:

Faites griller au four ou sur le feu vos aubergines. Les mettre

dans un sac plastique afin que la peau se décolle plus facilement. Les éplucher et les

couper en petits dés, surtout ne pas laver, vous ôteriez pas mal de goût à ce plat.

Dans une poêle, mettez les tomates en dés, la coriandre, l'ail écrasé, vos épices, l'huile d'olive et un filet d'eau. Faire cuire cinq minutes, puis ajoutez vos aubergines et mélangez bien, n'hésitez pas à écraser pour que les aubergines s'imprègnent un maximum de la sauce. Laissez mijoter cinq minutes à feu doux.



## Le réchauffement pas responsable de la famine à Madagascar

Contrairement aux déclarations de l'ONU, le réchauffement climatique n'a joué qu'un rôle minime dans la famine qui frappe le sud de Madagascar, estime une étude publiée jeudi, qui met en cause la pauvreté et la variabilité naturelle du climat.

La partie sud de l'île de l'océan Indien est frappée par une sécheresse inédite en plusieurs décennies, qui a précipité plus d'un million de personnes dans une malnutrition aiguë.

En juin, le Programme alimentaire mondial (PAM) avait qualifié cette crise de première famine due au réchauffement climatique provoqué par les activités humaines. Une dimension sur laquelle insistent les autorités malgaches.

"Mes compatriotes endurent le tribut d'une crise climatique à laquelle ils n'ont pas participé", insistait ainsi en novembre lors de la COP26 à Glasgow le président Andry Rajoelina.

Mais ce n'est pas ce que dit la science, selon l'étude du World Weather Attribution, réseau de scientifiques pionniers en matière d'attribution des événements extrêmes au changement climatique.

Lors des deux dernières moussons (2019-2020 et 2020-2021), la quantité de pluie a été inférieure de 60% à la normale dans le Grand Sud de Madagascar.

Un tel déficit de pluie pendant 24 mois consécutifs (juillet 2019 à juin 2021) a chaque année une chance sur 135 de se produire, selon les estimations du WWA.

Mais en se basant sur les observations et les modèles climatiques, la probabilité qu'un tel événement se produise "n'a pas augmenté de manière significative" en raison du réchauffement, assurent les chercheurs.



Ces résultats sont compatibles avec l'évaluation du groupe d'experts climat de l'ONU (Giec) publiée en août.

Ce rapport indique qu'à Madagascar, l'augmentation prévue des sécheresses sous l'influence du réchauffement ne devrait intervenir qu'à partir de +2°C par rapport à l'ère pré-industrielle. Or pour l'instant, le monde a gagné environ 1,1°C.

"Nos résultats ne sont pas surprenants (...) J'ai été plus surprise par le fait que l'ONU l'ait étiquetée famine causée par le changement climatique", indique à l'AFP Friederike Otto, de l'université d'Oxford.

Le réchauffement de la planète est sans conteste responsable d'une augmentation des événements météorologiques extrêmes à travers le monde, appelés à se multiplier davantage.

Et les vagues de chaleur spectaculaires sont de plus en plus souvent attribuables au changement climatique. Mais pour tous les événements extrêmes, "le changement climatique est un facteur parmi d'autres, parfois important, parfois petit, ou pas du tout", insiste Friederike Otto.